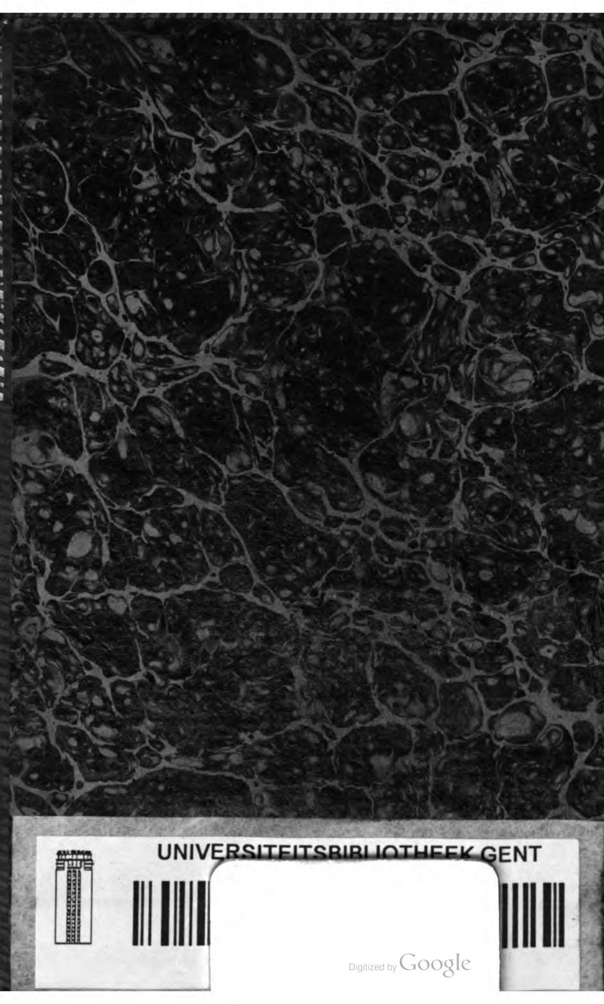


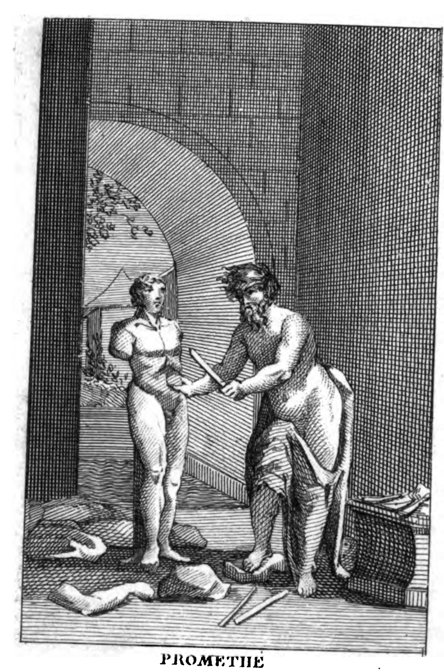

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
Digitized by Google



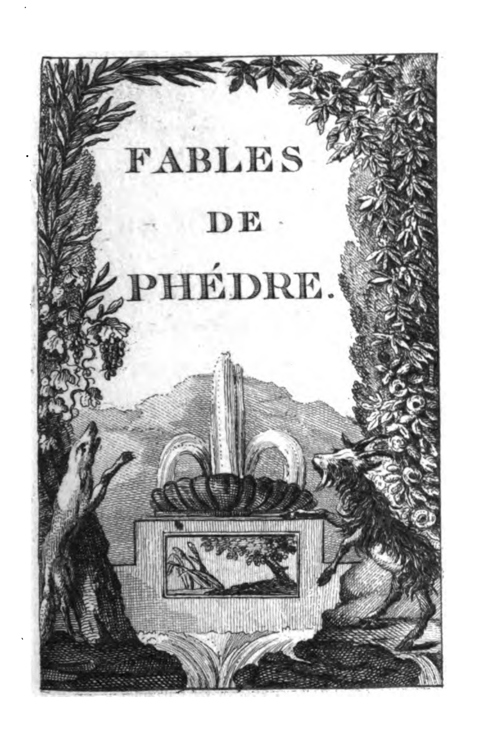
FABLES
DE PHEDRE,
AFFRANCHI D'AUGUSTE.
TOME PREMIER.

Se vend à Paris,

Chez P. Didot l'aîné, rue du Pont de Lodi ;
Ant. Aug. Renouard, rue S.-André-des-Arcs ;
F. Gay, rue de la Harpe, bureau de la Bible ;
Langlois, passage S.-Roch, n° 35.



PROMETHE


FABLES
DE
PHÉDRE.

FABLES

DE PHEDRE,

AFFRANCHI D'AUGUSTE,

TRADUITES EN FRANÇAIS, AVEC LE TEXTE A CÔTÉ, ET ORNÉES DE GRAVURES.

TOME PREMIER.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ.

M. DCCCVI.





Mme. FANNY DE BEAUHARNAIS.

Le Fevre del. *Moithey Sculp.*

MADAME,

Personne ne sauroit apprécier mieux que Vous le mérite des Fables de ... Vous avez daigné agréer la ... de cette nouvelle traduction. ... distingué que Vous tenez parmi ... dames illustres de ce siècle, et ... mis en tête de cet ouvrage, ne ... qu'y ajouter un nouveau prix.

J'ai l'honneur d'être, avec un pro...

Votre très-humble ...



A MADAME

FANNY BEAUHARNAIS.

MADAME,

Personne ne sauroit apprécier mieux que Vous le mérite des Fables de Phedre. *Vous avez daigné agréer la dédicace de cette nouvelle traduction. Le rang distingué que Vous tenez parmi les femmes illustres de ce siecle, et votre Nom mis en tête de cet ouvrage, ne peuvent qu'y ajouter un nouveau prix.*

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

MADAME,

Votre très humble
et très obéissant serviteur,
J. LANGLOIS, éditeur.

AVERTISSEMENT.

L'accueil favorable que le public a fait à l'édition des *Fables de La Fontaine*, de M. Didot l'ainé, avec les figures de Coiny, nous a fait naître l'idée de donner une traduction de Phedre avec une gravure à chaque fable.

Cet écrivain, qui a étendu la carriere ouverte par Esope, joint la correction à l'élégance; il est sans contredit le plus agréable des auteurs anciens qui se sont exercés dans ce genre de littérature. Son style est digne du siecle d'Auguste; sa morale est simple, et il la déduit naturellement des sujets qui sont en général bien choisis. Ses récits ont quelquefois une concision qui approche de la sécheresse; mais ce défaut est réparé par l'in-

térêt qu'il a su répandre dans plusieurs de ses fables.

Il ne nous est parvenu aucun détail sur la vie de Phedre. Bayle qui a porté le flambeau de la critique dans les ténebres de l'antiquité, ne nous apprend rien sur ce fabuliste. On sait seulement qu'il étoit Thrace; mais on ignore *quelles* circonstances le forcerent à se rendre à Rome, quel malheur le réduisit à la condition d'esclave d'Auguste, et ce qui le fit affranchir. Il paroît certain que ses parents avoient soigné son éducation; et qu'il profita de l'instruction qu'il reçut dans sa jeunesse. Phedre mourut sous le regne de Tibere, après avoir été persécuté par Séjan.

Les écrits de cet affranchi resterent long-temps cachés, parceque nul écrivain contemporain n'a fait mention de lui. Aviénus est le premier qui en ait parlé dans la préface de ses fables, dé-

diées à l'empereur Théodose. Martial le cite dans une de ses épigrammes.

On donne ici les *Fables de Phedre* sans aucune altération. On en a supprimé une * dont la traduction se seroit difficilement prêtée à la délicatesse de notre langue : on a encore supprimé un fragment qui ne présente aucun sens **.

On a suivi le texte de l'édition publiée par P. Didot l'aîné, parcequ'il est remarquable par sa correction.

(*) Fable XIV, liv. 4, édit. de Burman.

(**) Voyez t. II, p. 44, la note sur la fable XII.

FABLES
DE PHEDRE.

FABLES
DE PHEDRE,
AFFRANCHI D'AUGUSTE.

LIVRE PREMIER.

PROLOGUE.

J'ai embelli des charmes de la poésie les sujets qu'Ésope a inventés. Son livre a deux avantages: il est agréable, et par des conseils prudents il indique les moyens de se conduire dans la vie. Si quelqu'un vouloit nous blâmer de ce que les bêtes parlent et même les arbres, il doit se rappeler que nous ne voulons qu'amuser par ces fictions.



PROLOGUE

PHAEDRI,

AUGUSTI LIBERTI,

FABULAE AESOPICAE.

LIBER PRIMUS.

PROLOGUS.

Aesopus auctor quam materiam repperit,
Hanc ego polivi versibus senariis.
Duplex libelli dos est; quòd risum movet,
Et quòd prudenti vitam consilio monet.
Calumniari si quis autem voluerit
Quòd arbores loquantur, non tantùm feræ;
Fictis jocari nos meminerit fabulis.

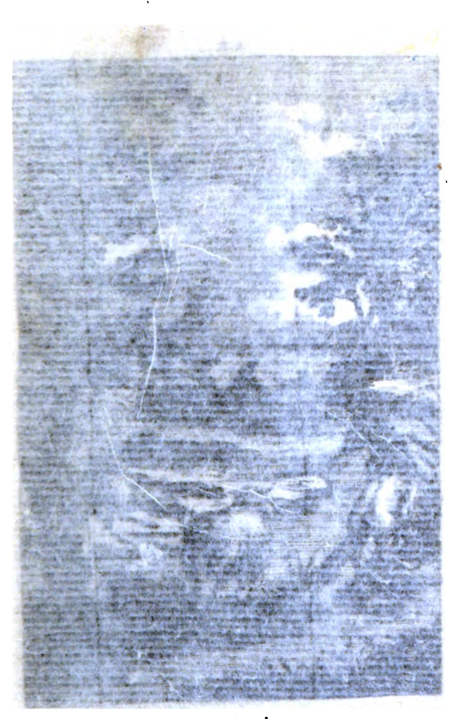
FABLE I.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

Il est facile d'opprimer l'innocent.

Un Loup et un Agneau étoient venus se désaltérer au même ruisseau. Le premier se tenoit au-dessus, et l'autre étoit beaucoup au-dessous. Le Loup, poussé par son extrême avidité, chercha une mauvaise querelle à l'innocent animal. « Pourquoi, lui dit-il, troubles-tu l'eau que je bois? » « Comment, je vous prie, répondit l'Agneau tremblant, puis-je faire ce dont vous vous plaignez, ô Loup, puisque l'eau coule devant vous avant que d'arriver à moi? » Interdit par la vérité de la réponse, le larron reprit : « Il y a six mois que tu as dit du mal de moi. » — « En vérité je n'étois pas né, répliqua l'Agneau. » — « Par Hercule, repartit l'animal vorace, c'est ton pere. » Aussitôt il le mit en pieces, et après lui avoir fait subir une mort injuste il l'emporta.

Cette fable est écrite pour ceux qui cherchent de faux prétextes pour opprimer les innocents.



[illegible] étoit beaucoup [illegible] passé par son extrême [illegible] à l'in- [illegible] Comment, je vous [illegible] Aguiau tremblant [illegible] puisque l'eau coule devant vous [illegible] d'ar- river à [illegible] interdit par la [illegible] de la ré- ponse, [illegible] y [illegible] que [illegible] je [illegible] c'est ton père. [illegible]

Cette [illegible]

L. 1.



FABLE I.

Le Loup et l'Agneau

FABULA I.

LUPUS ET AGNUS.

Facile est opprimere innocentem.

Ad rivum eumdem Lupus et Agnus venerant,
Siti compulsi: superior stabat Lupus,
Longèque inferior Agnus. Tunc fauce improbâ
Latro incitatus jurgî causam huic intulit.
Cur, inquit, turbulentam mihi fecisti aquam
Istam bibenti? Laniger contrà timens:
Quî possum, quæso, facere quod quereris, Lupe?
A te decurrit ad meos haustus liquor.
Repulsus ille veritatis viribus,
Ante hos sex menses, male, ait, dixisti mihi.
Respondit Agnus: Equidem natus non eram.
Pater, hercle, tuus, inquit, maledixit mihi.
Atque ita correptum lacerat injustâ nece.
Hæc propter illos scripta est homines fabula
Qui fictis causis innocentes opprimunt.

I.

II.

LES GRENOUILLES DEMANDANT UN ROI.

Souffrir un petit mal présent, crainte d'un pire.

Les Athéniens étoient heureux par la sagesse de leurs lois. Cependant une liberté déréglée introduisit le désordre parmi les citoyens, et la licence rompit le frein de l'ancienne discipline. Le peuple étant divisé en diverses factions, Pisistrate profita des troubles pour s'emparer de la domination. Les Athéniens déplorerent leur servitude, non que l'usurpateur fût cruel, mais parcequ'ils trouvoient trop pesant un joug auquel ils n'étoient pas accoutumés. Ils firent entendre des plaintes. Ésope leur conta cette fable.

Les Grenouilles erroient librement dans leurs marais : elles demanderent à grands cris à Jupiter un roi qui réprimât leurs déréglements. Le pere des dieux se mit à rire, et leur jeta un soliveau qui effraya le peuple timide par le bruit de sa chûte subite. Comme il restoit immobile, une des Grenouilles mit doucement sa tête hors de l'étang, et après avoir considéré ce roi, elle appela ses compagnes. Re-

[illegible]

[illegible] sagesse [illegible]

[illegible] régler [illegible]

le peuple [illegible]

[illegible] ments. [illegible]



FABLE II.
Les Grenouilles demandant un Roi.

II.

RANAE REGEM PETENTES.

Minima de malis.

Athenae quum florerent æquis legibus,
Procax libertas civitatem miscuit,
Frenumque solvit pristinum licentia.
Hinc conspiratis factionum partibus,
Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
Quum tristem servitutem flerent Attici,
Non quia crudelis ille, sed quoniam grave
Omne insuetis onus, et cœpissent queri;
Aesopus talem tùm fabellam rettulit.
Ranæ, vagantes liberis paludibus,
Clamore magno regem petiere a Jove,
Qui dissolutos mores vi compesceret.
Pater deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum, missum quod subito vadis,
Motu sonoque terruit pavidum genus.
Hoc mersum limo quum jaceret diutiùs,
Fortè una tacitè profert e stagno caput,
Et, explorato rege, cunctas evocat.

vennes de leur terreur, toutes nagerent à l'envi, et sauterent sur le soliveau. Après lui avoir fait toutes sortes d'outrages, elles s'adresserent de nouveau à Jupiter et le prierent de leur donner un autre roi, le premier étant inutile. Alors ce dieu leur envoya une hydre, qui ne tarda point à leur faire sentir sa dent cruelle. Les Grenouilles fuyoient en vain la mort; la crainte étouffoit leurs soupirs. Elles trouverent néanmoins l'occasion de donner secrètement à Mercure une requête pour engager Jupiter à les secourir dans leur détresse. « Souffrez maintenant un méchant roi, leur dit-il, puisque vous en avez outragé un bon.

Et vous aussi, Athéniens, continua Ésope, supportez votre état présent, de peur qu'il ne vous arrive un plus grand mal.

Illæ, timore posito, certatim adnatant,
Lignumque supra turba petulans insilit:
Quod quum inquinassent omni contumeliâ,
Alium rogantes regem misère ad Jovem,
Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.
Tum misit illis hydrum, qui dente aspero
Corripere cœpit singulas. Frustra necem
Fugitant inertes; vocem præcludit metus.
Furtim igitur dant Mercurio mandata ad Jovem,
Adflictis ut succurrat. Tunc contrà deus:
Quia noluistis vestrum ferre, inquit, bonum,
Malum perferte. Vos quoque, o cives, ait,
Hoc sustinete, majus ne veniat, malum.

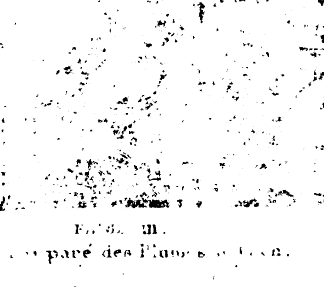
III.

LE GEAI PARÉ DES PLUMES DU PAON.

Se contenter de son état.

NE tirons point vanité des avantages qui nous sont étrangers, et contentons-nous de notre état: c'est le précepte qu'Ésope nous donne dans cette fable.

Un Geai rempli d'orgueil ramassa des plumes qui étoient tombées à un Paon, et s'en para. Dédaignant ses pareils, il s'introduisit dans la belle assemblée des oiseaux de Junon; mais ceux-ci arracherent les plumes de l'impudent et le chasserent à coups de bec. Le Geai, fort triste d'avoir été maltraité, retourna parmi les siens, qui ne voulurent point le recevoir, et le couvrirent de confusion. Un de ceux qu'il avoit meprisés lui dit alors: « Si tu t'étois contenté comme nous de l'état où la nature t'a placé, tu n'aurois pas reçu des Paons un affront si cruel, et tu n'aurois pas le chagrin de te voir rejeté par les tiens même.



[illegible] III.

[illegible] paré des Plum[illegible]

DES PLUMES DU PAON.

qui nous

re état

dans cette

fame

Un ... oeil ... plumes

la belle

et le chasse

d'avoir

le cor

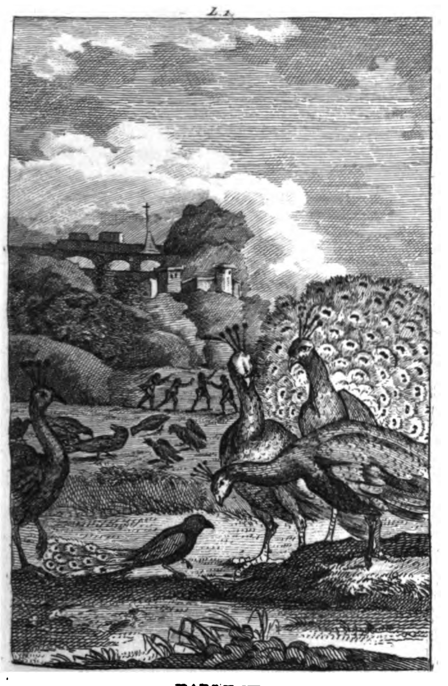
lui dit

l'é

reçu

pas

par ... me.



FABLE III.

Le Geai paré des Plumes du Paon.

III.

GRACULUS ET PAVO.

In propriâ pelle quiesce.

Ne gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potiùs habitu vitam degere,
Aesopus nobis hoc exemplum prodidit.
Tumens inani Graculus superbiâ,
Pennas, Pavoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornavit: deinde contemnens suos
Immiscuit se Pavonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt avi,
Fugantque rostris. Malè mulctatus Graculus
Redire mœrens cœpit ad proprium genus;
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos priùs despexerat,
Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et, quod natura dederat, voluisses pati,
Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.

IV.

LE CHIEN NAGEANT.

On perd souvent tout pour vouloir trop avoir.

Qui convoite le bien d'autrui, mérite de perdre le sien propre.

Un Chien passoit une riviere à la nage avec un morceau de viande dans sa gueule: il apperçut son image dans l'eau, et croyant voir un autre chien qui portoit aussi sa proie, il voulut la lui ravir; mais il fut trompé par son avidité, car il laissa échapper le morceau qu'il tenoit, et ne put attraper celui qu'il desiroit.



[illegible]

[illegible]

[illegible]

L. 1.



FABLE IV

Le Chien nageant.

IV.

CANIS DECEPTUS.

Avidum sua sæpè deludit aviditas.

AMITTIT meritò proprium, qui alienum adpetit.
Canis per flumen, carnem dum ferret, natans,
Lympharum in speculo vidit simulacrum suum;
Aliamque prædam ab alio perferri putans,
Eripere voluit: verùm decepta aviditas,
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat adeo potuit attingere.

V.

LA VACHE, LA CHEVRE, LA BREBIS, ET LE LION.

Fuyez la société d'un plus puissant que vous.

Les traités faits avec un plus puissant que soi ne sont jamais sûrs, comme on le verra par cette fable.

La Vache, la Chevre, et la douce Brebis firent dans les bois une société avec le Lion, et prirent ensemble un très beau Cerf. Les quatre parts faites, le Lion leur dit: « La premiere m'appartient de droit parceque je me nomme Lion; vous me céderez la deuxieme parceque je suis courageux; comme le plus fort, je retiens la troisieme: il arrivera malheur à quiconque touchera la quatrieme. » Ainsi la perfidie seule s'empara de la proie tout entiere.

FABLE V.

La Vache, la Chevre, la Brebis, et le Lion.

V.

VACCA, CAPELLA, OVIS, ET LEO.

Potentioris societatem fuge.

NUNQUAM est fidelis cum potente societas:
Testatur hæc fabella propositum meum.
Vacca et Capella, et patiens Ovis injuriæ,
Socii fuere cum Leone in saltibus.
Hi quum cepissent Cervum vasti corporis,
Sic est locutus, partibus factis, Leo:
Ego primam tollo, nominor quia Leo;
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi;
Tum, quia plus valeo, me sequetur tertia;
Malo adficietur, si quis quartam tetigerit.
Sic totam prædam sola improbitas abstulit.

VI.

LES GRENOUILLES SE PLAIGNANT DU SOLEIL.

Mauvais pere, mauvais enfants.

Ésope voyant les noces splendides d'un de ses voisins qui passoit pour un voleur, fit aussitôt cette fable.

Certain jour que le Soleil vouloit se marier, les Grenouilles pousserent des cris jusques aux cieux. Ém   u par leurs plaintes, Jupiter demanda quel en étoit le sujet. Une des habitantes des marais lui dit : « Si maintenant un Soleil seul brûle nos lacs, et nous fait périr misérablement dans nos demeures arides, que sera-ce donc lorsqu'il aura des enfants ? »

FABLE VI.

Les Grenouilles se plaignant du Soleil.

VI.

RANAE AD SOLEM.

Improborum improba soboles.

Vicini furis celebres vidit nuptias
Aesopus, et continuò narrare incipit:
Uxorem quondam Sol quum vellet ducere,
Clamorem Ranæ sustulere ad sidera.
Convicio permotus quærit Juppiter
Causam querelæ. Quædam tum stagni incola:
Nunc, inquit, omnes unus exurit lacus,
Cogitque miseras aridâ sede emori:
Quidnam futurum est si creârit liberos?

VII.

LE RENARD TROUVANT UN MASQUE.

Les dignités n'honorent point les sots.

Un Renard avoit trouvé par hasard un masque de théâtre : « Oh ! quelle belle tête, s'écria-t-il : mais elle n'a pas de cervelle. »

Ceci est dit pour ceux que la fortune aveugle éleve aux honneurs, en leur refusant les talents nécessaires pour s'en rendre dignes.

L. 1.



FABLE VII.

Le Renard trouvant un masque.

VII.

VULPIS AD PERSONAM.

Stultorum honor inglorius.

Personam tragicam fortè Vulpis viderat:
O quanta species! inquit: cerebrum non habet.
Hoc illis dictum est quibus honorem et gloriam
Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.

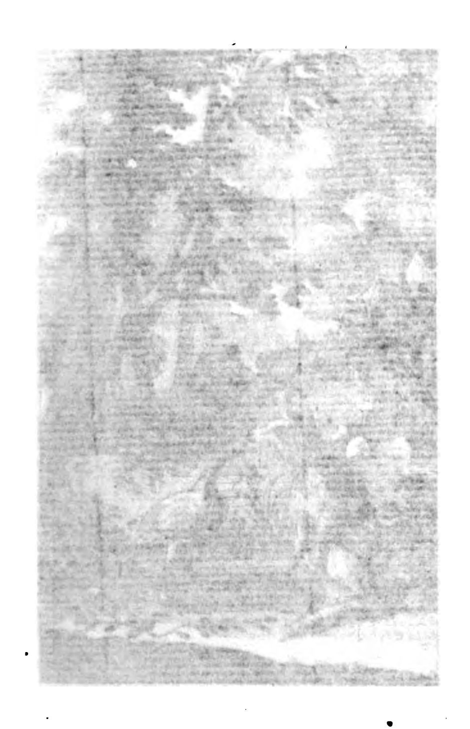
VIII.

LE LOUP ET LA GRUE.

Il est dangereux de rendre service aux méchants.

CELUI qui s'attend à une récompense pour avoir rendu service aux méchants, commet deux fautes; d'abord il oblige des gens qui ne doivent exciter aucune compassion, ensuite il se met lui-même en péril.

Un Loup avoit avalé goulument un os qui étoit resté dans son gosier, et lui faisoit souffrir de si grandes douleurs qu'il promit une récompense à celui des autres animaux qui le lui retireroit. La Grue s'étant laissée persuader par ses serments, confia son long col à la gueule du glouton, et lui fit cette cure périlleuse. Comme elle pressoit le Loup de tenir sa promesse: « Tu es une ingrate, lui dit-il, de me demander un salaire après que tu as retiré ta tête sauve d'entre mes dents. »



L.1.



FABLE VIII.

Le Loup et la Grue.

VIII.

LUPUS ET GRUIS.

Malos tueri haud tutum.

Qui pretium meriti ab improbis desiderat,
Bis peccat; primùm quoniam indignos adjuvat;
Impunè abire deinde quia jam non potest.
Os devoratum fauce quum hæreret Lupi,
Magno dolore victus cœpit singulos
Inlicere pretio ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando Gruis;
Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam Lupo.
Pro quo quum pactum flagitaret præmium:
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, et mercedem postules!

IX.

LE MOINEAU ET LE LIEVRE.

N'insultez pas aux malheureux.

Ne pas prendre garde à soi et donner des conseils aux autres, c'est manquer de sens : on va le voir par ces mots.

Un moineau insultoit à un Lievre qui s'affligeoit de se voir entre les serres d'un Aigle : « Où est donc cette légèreté que l'on vantoit en toi, lui disoit-il, et pourquoi tes pieds n'ont-ils pu te secourir » ? Pendant qu'il parloit encore un Épervier fondit sur lui, et le tua malgré ses vaines clameurs. Le Lievre, près d'expirer, dit à l'oiseau : « Ce qui me console en mourant, c'est de te voir réduit à pleurer sur ta propre destinée, toi qui tout-à-l'heure insultois à mes peines parceque tu te croyois en sûreté. »



L.1.



FABLE IX.
Le Moineau et le Lievre.

IX.

PASSER ET LEPUS.

Ne insultes miseris.

Sibi non cavere, et aliis consilium dare,
Stultum esse, paucis ostendamus versibus.
Oppressum ab Aquilà, fletus edentem graves,
Leporem òbjurgabat Passer: Ubi pernicitas
Nota, inquit, illa est? quid ita cessârunt pedes?
Dum loquitur, ipsum Accipiter nec opinum rapit,
Questuque vano clamitantem interficit.
Lepus semianimus, mortis in solatio:
Qui modò securus nostra inridebas mala,
Simili querelâ fata deploras tua.

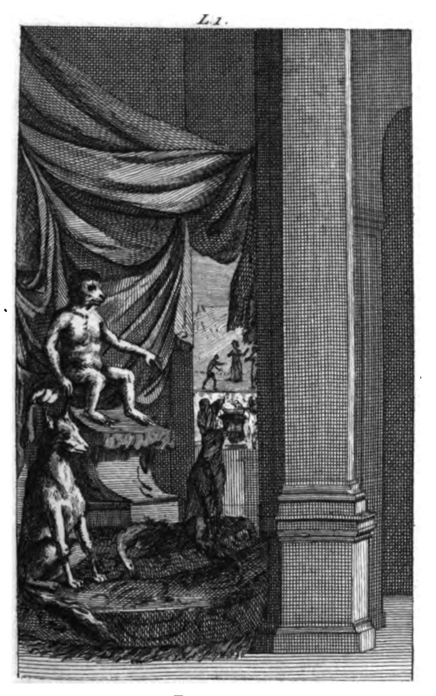
X.

LE LOUP, LE RENARD, ET LE SINGE.

On ne croit point un menteur lors même qu'il dit la vérité.

CETTE courte fable d'Ésope démontre que l'on ne peut pas croire celui qui s'est fait remarquer par quelques fourberies, lors même qu'il dit la vérité.

Un Loup accusoit un Renard de l'avoir volé: celui-ci affirmoit qu'il étoit incapable d'une telle action. Le Singe fut choisi pour prononcer entre eux. Quand chacun eut plaidé sa cause, le juge rendit cet arrêt: «Il ne semble pas, ô Loup, que tu aies perdu ce que tu demandes; et toi, Renard, tu es capable d'avoir dérobé ce que tu nies avec tant d'assurance.»



FABLE X.

Le Loup et le Renard plaidant devant le Singe.

X.

LUPUS, VULPIS, ET SIMIUS.

Mendaci ne verum quidem dicenti creditur.

Quicumque turpi fraude semel innotuit,
Etiamsi verum dicit, amittit fidem.
Hoc attestatur brevis Aesopi fabula.
  Lupus arguebat Vulpem furti crimine:
Negabat illa se esse culpæ proximam.
Tunc judex inter illos sedit Simius:
Uterque causam quum perorassent suam,
Dixisse fertur Simius sententiam:
Tu non videris perdidisse quod petis;
Te credo subripuisse quod pulchrè negas.

XI.

L'ANE ET LE LION CHASSANT.

La vanité est ridicule dans un poltron.

L'HOMME sans courage qui vante sa bravoure impose à ceux qui ne le connoissent pas, mais il est un objet de dérision pour ceux qui le connoissent.

Un Lion partant pour la chasse, prit l'Âne avec lui, et le cachant parmi des broussailles, il lui dit d'effrayer les bêtes par des cris extraordinaires, afin de les prendre plus aisément lorsqu'elles s'enfuiroient. Le porteur d'oreilles se mit à braire de toutes ses forces. Les habitants des forêts, troublés par ce nouveau phénomene, s'enfuirent à travers les chemins qui leur étoient connus; mais ils furent surpris par le Lion qui en fit un carnage horrible. Le chasseur fatigué ordonna à l'Ane de se taire. « Que pensez-vous, dit celui-ci d'un ton d'importance, des bons offices que vous a rendus ma voix ?» — « C'est un service insigne, reprit le Lion, et tel que, si ton courage ne m'eût point été connu, j'aurois eu peur comme les autres. »

[illegible]

[illegible] *dans un* [illegible]

[illegible] qui sa [illegible] connoissent [illegible] par le [illegible]

[illegible] paît [illegible] assailles [illegible] extraordi[illegible] les [illegible] ment [illegible]

dés [illegible]

[illegible] pol[illegible]

L. 1.



FABLE XI

l'Ane et le Lion chassant.

XI.

ASINUS ET LEO.

Ridicula in imbelle virtutis ostentatio.

Virtutis expers, verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis est derisui.
Venari Asello comite quum vellet Leo,
Contexit illum frutice, et admonuit simul
Ut insuetâ voce terreret feras,
Fugientes ipse exciperet. Hîc auritulus
Clamorem subitum totis tollit viribus,
Novoque turbat bestias miraculo.
Quæ dum paventes exitus notos petunt,
Leonis adfliguntur horrendo impetu;
Qui, postquàm cæde fessus est, Asinum evocat,
Jubetque vocem premere: tunc ille insolens:
Qualis videtur opera tibi vocis meæ?
Insignis, inquit, sic, ut nisi nossem tuum
Animum genusque, simili fugissem metu.

XII.

LE CERF AUPRÈS D'UNE FONTAINE.

On méprise souvent ce qui est le plus utile.

Ce récit prouve que les choses que l'on dédaigne sont plus utiles souvent que celles dont on est charmé.

Un Cerf, après avoir bu à une fontaine, s'y arrêta ; et voyant son image dans le reflet de l'eau, il admiroit la beauté de son bois, et blâmoit l'extrême maigreur de ses jambes. Tout-à-coup entendant le bruit des chasseurs, il s'enfuit à travers les champs, et par la rapidité de sa course évita la poursuite des limiers. Il se réfugia dans une forêt, où son bois s'étant embarrassé, il fut déchiré par les morsures des chiens. « Que je suis malheureux, s'écria-t-il, de ne connoître qu'en expirant l'utilité de ce que je méprisois, et de ne devoir ma mort qu'à cet ornement dont j'étois si vain ! »

L. 1.



FABLE XII.
Le Cerf auprès d'une Fontaine.

XII.

CERVUS AD FONTEM.

Utilissimum sæpè quod contemnitur.

Laudatis utiliora quæ contempseris
Sæpè inveniri hæc exerit narratio.
Ad fontem Cervus, quum bibisset, restitit,
Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,
Venantum subitò vocibus conterritus,
Per campum fugere cœpit, et cursu levi
Canes elusit. Silva tum excepit ferum,
In quâ retentis impeditus cornibus,
Lacerari cœpit morsibus sævis Canum.
Tunc moriens vocem hanc edidisse dicitur:
O me infelicem, qui nunc demum intelligo,
Ut illa mihi profuerint quæ despexeram,
Et, quæ laudâram, quantùm luctûs habuerint!

XIII.

LE RENARD ET LE CORBEAU.

Rien de plus dangereux qu'un flatteur.

Celui qui aime à recevoir des louanges non méritées éprouve presque toujours la honte du repentir.

Un Corbeau voulant manger un fromage qu'il avoit dérobé sur une fenêtre, s'étoit réfugié sur un arbre : un Renard l'apperçut et lui parla ainsi : « Que tes plumes sont éclatantes ! que ton corps et ton visage rassemblent de beautés ! si à ces dons tu joignois le charme de la voix, nul oiseau ne te seroit comparable ». L'imbécille Corbeau, pour faire entendre son chant, laissa tomber de son bec le fromage, que le rusé Renard prit et mangea aussitôt. Le Corbeau honteux ne put que gémir de sa stupidité.

Cette fable prouve encore combien l'esprit et l'habileté ont d'avantages sur la force.



FABLE XIII.

Le Renard et le Corbeau.

XIII.

VULPIS ET CORVUS.

Laudatore nihil insidiosius.

Qui se laudari gaudent verbis subdolis,
Seræ dant pœnas turpes pœnitentiæ.
Quum de fenestrâ Corvus raptum caseum
Comesse vellet, celsâ residens arbore,
Hunc vidit Vulpis, dehinc sic occœpit loqui:
O qui tuarum, Corve, pennarum est nitor!
Quantùm decoris corpore et vultu geris!
Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille stultus, dùm vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum, quem celeriter
Dolosa Vulpis avidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corvi deceptus stupor.
[Hâc re probatur quantùm ingenium valet,
Virtute et semper prævalet sapientia.]

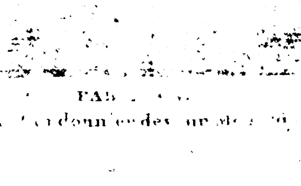
XIV.

LE CORDONNIER DEVENU MÉDECIN.

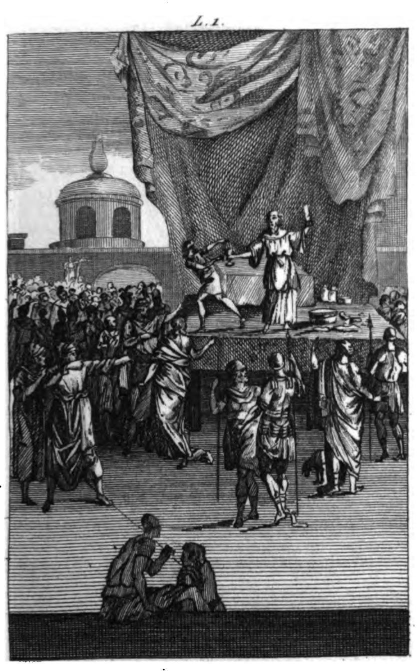
Le peuple est un mauvais juge.

Un Cordonnier réduit par sa mal-adresse à une extrême misere, s'imagina d'aller exercer la médecine dans des lieux où il ne seroit pas connu; il acquit de la célébrité, et par les faux antidotes, et par les contes trompeurs qu'il débitoit au public. Le roi de la ville où demeuroit ce charlatan étoit alors malade ; il l'envoya chercher, et pour éprouver sa science, il demanda un verre avec de l'eau, feignit de mêler du poison et de l'antidote de ce prétendu médecin, et lui ordonna de boire le premier en lui promettant une récompense. Le faux Esculape, craignant de mourir, confessa que la crédulité seule du vulgaire avoit fait sa réputation dans un art qu'il ne connoissoit point. Le roi assembla le peuple, et dit : « Voyez combien est grande votre imprudence de confier votre vie à un ignorant auquel personne n'a voulu confier ses pieds à chausser ! »

Ceci peut s'appliquer encore aux personnes qui, par une confiance aveugle, enrichissent ceux qui les trompent.



L. 1.



FABLE XIV.
Le Cordonnier devenu Medecin.

LIB

X

EX SUTORE

Fallax vulgi ju

...LES quum Sutor, inopiâ
...cinam ignoto facere cœpiss
...nditaret falso antidotum no
...bis adquisivit sibi famam str
... quum jaceret morbo confect
... urbis, ejus experiendi gratiâ,
...phum poposcit, fusâ dein simu
...iscere illius antidoto se toxicum,
...ec bibere jussit ipsum, posito præ
...more mortis ille tum confessus est
...la artis ullâ medicæ se prudentiâ,
...rum stupore vulgi, factum nobilem.
...ex advocatâ concione hæc edidit:
...antæ putatis esse vos dementiæ,
...ui capita vestra non dubitatis credere
...ui calceandos nemo commisit pedes?
Hoc pertinere verè ad illos dixerim
Quorum stultitiâ quæstus impudentiæ es

XIV.

EX SUTORE MEDICUS.

Fallax vulgi judicium.

Malus quum Sutor, inopiâ deperditus,
Medicinam ignoto facere cœpisset loco,
Et venditaret falso antidotum nomine,
Verbosis adquisivit sibi famam strophis.
Hîc, quum jaceret morbo confectus gravi,
Rex urbis, ejus experiendi gratiâ,
Scyphum poposcit, fusâ dein simulans aquâ
Miscere illius antidoto se toxicum,
Hoc bibere jussit ipsum, posito præmio.
Timore mortis ille tum confessus est
Non artis ullâ medicæ se prudentiâ,
Verùm stupore vulgi, factum nobilem.
Rex advocatâ concione hæc edidit:
Quantæ putatis esse vos dementiæ,
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes?
Hoc pertinere verè ad illos dixerim
Quorum stultitiâ quæstus impudentiæ est.

XV.

L'ANE ET LE VIEILLARD.

Le pauvre change de maître sans changer de fortune.

CETTE fable fait voir que dans un changement de gouvernement les pauvres ne changent que le nom du maître.

Un Vieillard timide faisoit paître son Ane dans un pré. Effrayé tout-à-coup par le cri des ennemis, il l'engageoit à fuir pour ne pas tomber en leur pouvoir. L'Ane lui répondit tranquillement et sans hâter son pas : « Pensez-vous que l'on me force à porter deux bâts si l'ennemi est vainqueur ?» — « Non, dit le bon-homme. — « En ce cas, reprit l'Ane, que m'importe qui je serve, puisque je dois toujours porter mes paniers ? »





FABLE XV.

l'Ane et le Vieillard.

XV.

ASINUS AD PASTOREM.

Pauper dominum, non sortem, mutat.

In principatu commutando civium,
Nil præter domini nomen mutant pauperes.
Id esse verum parva hæc fabella indicat.
Asellum in prato timidus pascebat senex.
Is, hostium clamore subito territus,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus: Quæso, num binas mihi
Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negavit. Ergo quid refert meâ
Cui serviam, clitellas dum portem meas?

XVI.

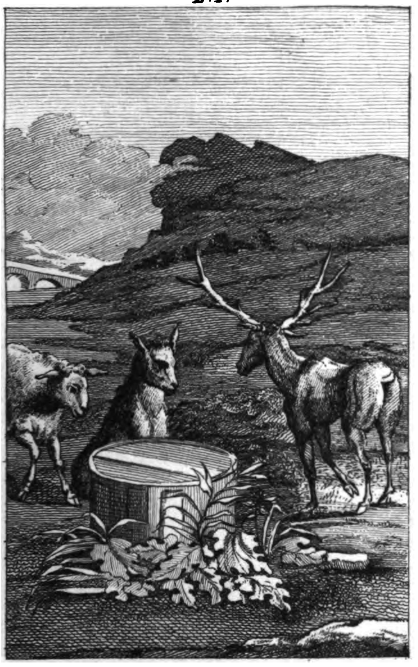
LA BREBIS, LE CERF ET LE LOUP.

Gardez-vous d'une mauvaise caution.

QUAND un fourbe engage son nom, et qu'il offre un autre fourbe pour répondant, son dessein est de tromper.

Un Cerf prioit une Brebis de lui prêter un peu de bled, et lui présentoit le Loup pour caution; mais soupçonnant la fraude, elle dit: « Le Loup a la coutume de prendre de force ce qui lui convient et de s'en aller; et toi l'on te perd bientôt de vue par l'agilité de ta course: où irai-je vous chercher le jour du paiement? »

L. 1.



FABLE XVI.
La Brebis, le Cerf et le Loup.

XVI.

CERVUS ET OVIS.

Fidejussorum infidum cave.

Fraudator nomen quum locat sponsu improbo,
Non rem expedire, sed mala videre expetit.
Ovem rogabat Cervus modium tritici,
Lupo sponsore : at illa, præmetuens doli,
Rapere atque abire semper adsuevit Lupus,
Tu de conspectu fugere veloci impetu :
Ubi vos requiram, quum dies advenerit?

XVII.

LA BREBIS, LE CHIEN, ET LE LOUP.

Un châtiment mérité attend le calomniateur.

Les imposteurs sont souvent punis de leurs mensonges.

Un Chien de mauvaise foi réclamoit d'une Brebis un pain qu'il soutenoit qu'elle lui avoit emprunté : le Loup pris à témoin dit qu'elle n'en devoit pas un, mais affirma qu'elle en devoit dix. La Brebis condamnée sur ce faux témoignage paya ce qu'elle ne devoit point. Peu de jours après elle vit le Loup étendu mort dans un fossé : « Voilà, dit-elle, la récompense que les dieux réservent aux fourbes. »

L. 1.

FABLE XVII.

Le Chien, la Brebis et le Loup.

XVII.

OVIS, CANIS, ET LUPUS.

Calumniatorem sua pœna manet.

SOLENT mendaces luere pœnas malefici.
Calumniator ab Ove quum peteret canis
Quem commodasse panem se contenderet;
Lupus citatus testis, non unum modò
Deberi dixit, verùm adfirmavit decem.
Ovis, damnata falso testimonio,
Quod non debebat solvit. Post paucos dies
Bidens jacentem in foveâ conspexit Lupum:
Hæc, inquit, merces fraudis ab Superis datur.

XVIII.

LA FEMME EN MAL D'ENFANT.

La cause de nos maux est toujours présente à notre idée.

PERSONNE ne se rappelle avec plaisir un endroit qui lui a été funeste.

Une femme sur le point d'accoucher étoit étendue par terre, et jetoit des cris lamentables : son mari l'engageoit à se mettre au lit, afin d'obtenir une délivrance plus prompte. — « Je ne puis espérer, dit-elle, de trouver la fin du mal que je souffre au même lieu où j'en ai pris le commencement. »



FABLE XVIII.

La Femme prête d'Accoucher.

XVIII.

MULIER PARTURIENS.

Mala ultrò adsunt.

Nemo libenter recolit, qui læsit locum.
Instante partu, Mulier actis mensibus,
Humi jacebat flebiles gemitus ciens:
Vir est hortatus, corpus lecto reciperet,
Onus naturæ melius quo deponeret:
Minime, inquit illa, posse confido loco
Malum finiri, quo conceptum est initio.

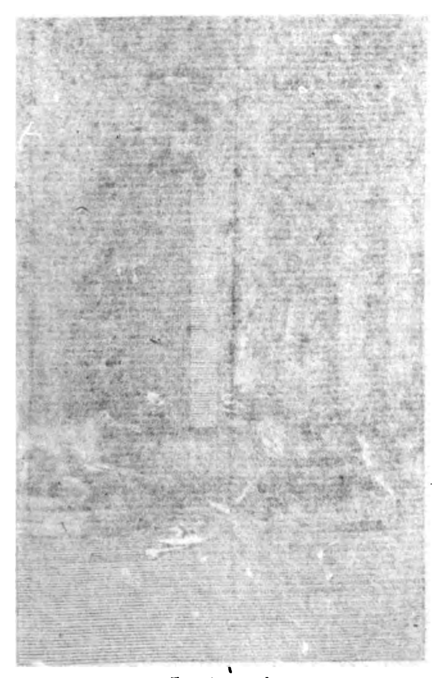
XIX.

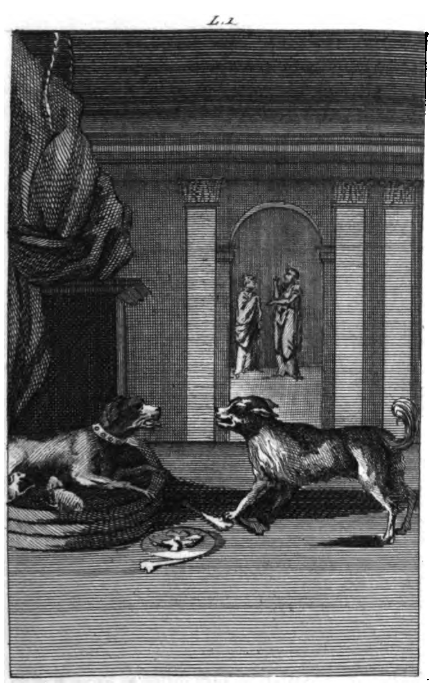
LA CHIENNE ET SES PETITS.

Fermez votre porte aux méchants.

Les caresses des méchants sont toujours insidieuses : ce qui suit nous avertit de nous en défier.

Une Chienne prête à faire ses petits obtint d'une autre de la laisser mettre bas dans sa cabane. La propriétaire lui ayant redemandé son logement, celle-ci la pria de lui accorder encore un peu de temps, afin que ses petits fussent en état de la suivre. Ce terme expiré, la Chienne à qui étoit le logement pressa vivement l'autre de le lui rendre. « Si tu crois être assez forte, lui dit-elle, pour m'en faire sortir, moi et ma famille, je te céderai la place. »





FABLE XIX.

La Chienne et ses petits.

XIX.

CANIS PARTURIENS.

Omnem aditum malis præcludito.

Habent insidías hominis blanditiæ mali,
Quas ut vitemus, versus subjecti monent.
Canis parturiens quum rogasset alteram
Ut fetum in ejus tugurio deponeret,
Facilè impetravit: dein reposcenti locum
Preces admovit, tempus exorans breve,
Dum firmiores catulos posset ducere.
Hoc quoque consumpto, flagitare validiùs
Cubile cœpit. Si mihi et turbæ meæ
Par, inquit, esse potueris, cedam loco.

XX.

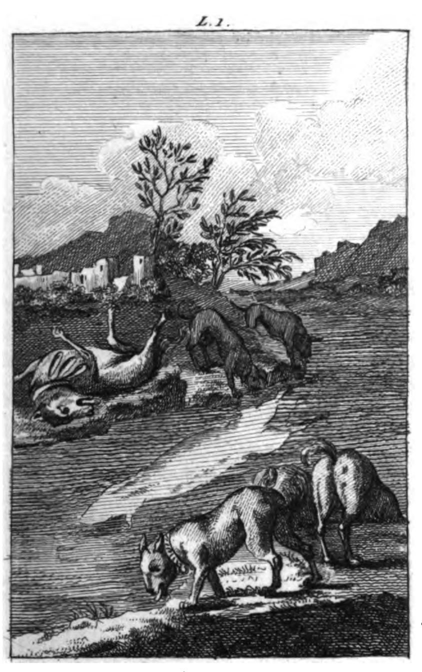
LES CHIENS AFFAMÉS.

L'imprudence est souvent funeste.

Une entreprise hasardée, loin de réussir, conduit souvent les hommes à leur perte.

Des Chiens virent un cuir au fond d'une riviere: pour le mettre à sec et le manger plus aisément ils voulurent boire l'eau; mais ils enflerent et creverent avant d'avoir atteint ce qu'ils desiroient.

L. 1.



FABLE XX.
Les Chiens affamés.

XX.

CANES FAMELICI.

Stultitia plerumque exitio est.

Stultum consilium non modò effectu caret,
Sed ad perniciem quoque mortales devocat.
Corium depressum in fluvio viderunt Canes:
Id ut comesse extractum possent faciliùs,
Aquam cœpere bibere: sed rupti priùs
Periere, quàm, quod petierant, contingerent.

XXI.

LE LION DEVENU VIEUX.

Les malheureux sont méprisés même des lâches.

CELUI qui a perdu sa premiere dignité est dans son malheur le jouet des plus lâches.

Un Lion, que le grand âge avoit affoibli, étoit couché par terre, prêt à rendre le dernier soupir; un Sanglier vint à lui, et d'un coup de défense vengea une ancienne injure; un Taureau avec ses cornes perça le corps de son ennemi. L'Ane, voyant que l'on attaquoit le Lion impunément, lui brisa la tête d'un coup de pied. — « J'ai enduré malgré moi les outrages des plus courageux; s'écria le blessé en expirant; mais être insulté par toi, l'opprobre de la nature, c'est recevoir deux fois la mort. »



LE LION DEVENU VIEUX.

Les malheureux sont méprisés [illegible] lâches.

CELUI qui a perdu sa premiere dignité est [illegible] malheur le jouet des plus lâches.

Un Lion, que le grand âge avoit affoibli, [illegible] couché par terre, prêt à rendre le dernier [illegible] Sanglier vint à lui, et d'un coup de [illegible] vengea une ancienne [illegible] Taureau [illegible] [illegible] le corps d'un ennemi [illegible] que l'on attaquoit [illegible] d'un coup de pied. [illegible] jusqu'[illegible] les [illegible] plus courageux; [illegible] mais être insulté par [illegible] la nature, c'est recevoir [illegible] la mort.

L. 1.



FABLE XXI.

Le Lion devenu vieux.

XXI.

LEO SENEX.

Miser, vel ignavissimo, cuique ludibrio est.

Quicumque amisit dignitatem pristinam,
Ignavis etiam jocus est in casu gravi.
Defectus annis, et desertus viribus,
Leo quum jaceret, spiritum extremum trahens,
Aper fulmineis ad eum venit dentibus,
Et vindicavit ictu veterem injuriam :
Infestis Taurus mox confodit cornibus
Hostile corpus. Asinus, ut vidit ferum
Impunè lædi, calcibus frontem exterit.
At ille expirans : Fortes indignè tuli
Mihi insultare : te, naturæ dedecus,
Quòd ferre cogor, certè bis videor mori.

XXII.

L'HOMME ET LA BELETTE.

On ne doit savoir aucun gré à ceux qui n'obligent que pour leur propre intérêt

Une Belette fut prise par un homme. Voulant éviter la mort prochaine dont elle étoit menacée, «Épargnez-moi, je vous prie, lui dit-elle, et considérez que c'est moi qui purge votre maison des rats qui vous incommodent.» L'Homme lui répondit: «Si tu le faisois pour m'obliger je t'en saurois gré, et je me rendrois à ta priere; mais comme tu n'agis que pour profiter des restes dont ils vivent, et les dévorer eux-mêmes, ne me vante pas ce prétendu service.» Ayant parlé ainsi, il donna la mort à cette bête malfaisante.

Ceux qui n'obligent que pour leur intérêt particulier et qui par leur jactance veulent s'en faire un mérite, doivent se reconnoître dans ce récit.



XXII.

[illegible]

[illegible] las [illegible] mais [illegible] mar- [illegible]



FABLE XXII.
l'Homme et la Belette.

XXII.

MUSTELA ET HOMO.

Qui alteri suam ob causam commodat,
injuriâ postulat id gratiæ apponi sibi.

Mustela ab Homine prensa, quum instantem necem
Effugere vellet; Quæso, inquit, parce mihi,
Quæ tibi molestis muribus purgo domum.
Respondit ille: Faceres si causâ meâ,
Gratum esset, et dedissem veniam supplici;
Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis
Quas sunt rosuri, simul et ipsos devores,
Noli imputare vanum beneficium mihi.
Atque ita locutus, improbam leto dedit.
Hoc in se dictum debent illi agnoscere,
Quorum privata servit utilitas sibi,
Et meritum inane jactant imprudentibus.

XXIII.

LE CHIEN FIDÈLE.

Les bienfaits des méchants sont suspects.

Celui qui devient libéral inopinément capte le suffrage des simples, mais il tend en vain des pieges aux gens sensés.

Un voleur de nuit ayant jeté du pain à un Chien pour tâcher de le séduire en lui donnant à manger, « Oh ! dit le fidele gardien, tu te trompes fort si tu veux m'empêcher d'aboyer pour conserver le bien de mon maître ; ta générosité extraordinaire m'engage à veiller encore plus, afin que tu ne butines point par ma faute. »

[illegible] DE [illegible]

[illegible]

[illegible]

Les bienfaits des [illegible]

C[illegible] servi[illegible]
[illegible] des simples [illegible]
[illegible] gens [illegible]
[illegible] mal [illegible]
pour tâcher de le [illegible]
[illegible] Oh ! dit le fid[illegible]
[illegible] m'empê[illegible] pour [illegible]
[illegible]
[illegible] gage à [illegible]
[illegible] point [illegible]



FABLE XXIII.
Le Chien fidele.

XXIII.

CANIS FIDELIS.

Suspecta malorum beneficia.

Repentè liberalis stultis gratus est;
Verùm peritis inritos tendit dolos.
Nocturnus quum fur panem misisset Cani
Objecto tentans an cibo posset capi:
Heus! si, inquit, linguam vis meam præcludere
Ne latrem pro re domini, multùm falleris.
Namque ista subita me jubet benignitas
Vigilare, facias ne meâ culpâ lucrum.

XXIV.

LA GRENOUILLE ET LE BOEUF.

N'essayez point d'imiter les grands.

Les petits trouvent leur perte en voulant imiter les grands.

Une Grenouille apperçut un Bœuf dans un pré: ne pouvant considérer sans envie la grosseur de sa taille, elle s'enfla dans sa peau ridée, et demanda à ses petits si elle n'étoit pas plus grosse que lui: Non, répondirent ceux-ci. Alors elle étendit sa peau avec plus de force qu'auparavant, et leur demanda de nouveau lequel des deux étoit le plus gros: ils dirent que c'étoit le Bœuf. Enfin dans son dépit elle se gonfla si fort qu'elle creva, et mourut.



XXIV.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Et [illegible]

[illegible] moury [illegible]

[illegible]

L. 1.



FABLE XXIV.

La Grenouille et le Bœuf.

XXIV.

RANA ET BOS.

Potentes ne tentes æmulari.

INOPS, potentem dum vult imitari, perit.
In prato quondam Rana conspexit Bovem,
Et, tacta invidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflavit pellem : tum gnatos suos
Interrogavit an Bove esset latior.
Illi negârunt. Rursus intendit cutem
Majore nisu ; et simili quæsivit modo
Quis major esset. Illi dixerunt, Bovem.
Novissimè indignata, dum vult validiùs
Inflare sese, rupto jacuit corpore.

XXV.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ne tendez pas de pieges à de plus fins que vous.

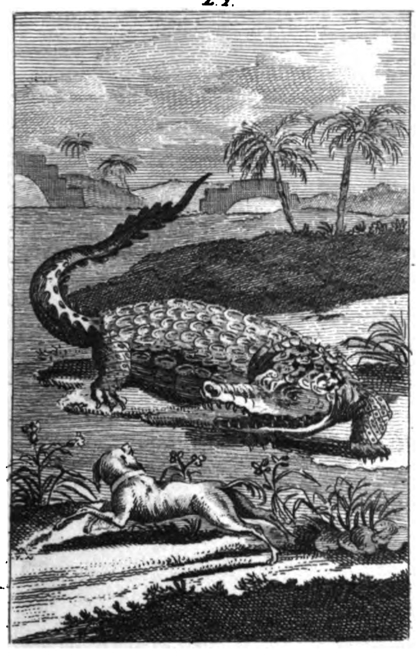
Ceux qui donnent de mauvais conseils aux personnes sensées perdent leur temps, et n'en retirent que la honte d'être raillés.

On dit que ce n'est qu'en courant que les chiens boivent sur les bords du Nil, dans la crainte d'être pris par les Crocodiles. Un Chien donc ayant commencé à se désaltérer de cette maniere, un Crocodile lui parla ainsi : — « Buvez hardiment à loisir, et ne craignez rien. » — « Certes je le ferois, répondit le Chien, si je ne savois que tu convoites ma chair. »

CEUX qui donnent de mauvais conseils aux [illegible] hommes [illegible], perdent leur temps, et n'en ret[illegible] [illegible] la honte d'être raillés.

On [illegible] a vu qu'en [illegible] que [illegible] sur les bords du Nil, dans [illegible] craignant [illegible] pris par les Crocodiles. Un Chie[n] [illegible] à se désaltérer de cette [illegible] un Crocodile lui parla ainsi. — Buvez [illegible] et ne craignez rien. — [illegible] [illegible], répondit le Chien, si je ne savois qu[e] [illegible] chair [illegible]

L. 1.



FABLE XXV.
Le Chien et le Crocodille.

XXV.

CANIS ET CROCODILUS.

Rete ne tendas Acciptri et Miluo.

Consilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, et deridentur turpiter.
Canes currentes bibere in Nilo flumine,
A Crocodilis ne rapiantur, traditum est.
Igitur quum currens bibere cœpisset Canis,
Sic Crocodilus : Quamlibet lambe, otio
Pota, atque accede Nilo temerè, de dolo
Noli vereri. At ille, Facerem mehercule,
Nisi esse scirem carnis te cupidum meæ.

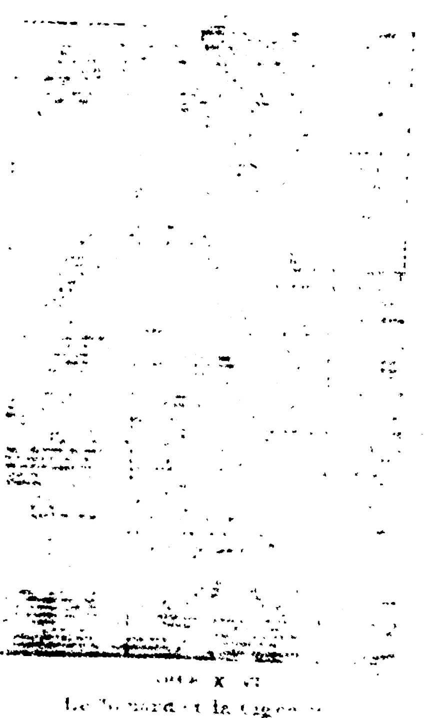
XXVI.

LE RENARD ET LA CIGOGNE.

Rendre la pareille.

Cette fable nous prouve qu'il ne faut offenser personne, dans la crainte d'en être traité de la même maniere.

On rapporte qu'un Renard ayant le premier invité la Cigogne à un repas, lui servit un met très liquide dont elle ne put manger, malgré son grand appétit. A son tour elle pria le Renard, et lui présenta une bouteille remplie de viande hachée. L'animal au long bec se rassasia aisément à la vue de son convive qui mouroit de faim. Comme le Renard léchoit infructueusement le col de la bouteille, l'oiseau voyageur lui dit: « On ne doit pas se plaindre de voir suivre l'exemple qu'on a donné. »



[illegible] X [illegible]

[illegible]

met

malgré son grand

Renard, et lui

grande habile

à la vue de

Comme le

le col de la

On ne doit pas

L. 1.



FABLE XXVI.
Le Renard et la Cigogne.

XXVI.

VULPIS ET CICONIA.

Par pari refertur.

Nulli nocendum; si quis verò læserit,
Mulctandum simili jure fabella admonet.
Vulpis ad cœnam dicitur Ciconiam
Prior invitasse, et illi in patenâ liquidam
Posuisse sorbitionem, quam nullo modo
Gustare esuriens potuerit Ciconia:
Quæ Vulpem quum revocasset, intrito cibo
Plenam lagenam posuit: huic rostrum inserens
Satiatur ipsa, torquet convivam fame:
Quæ quum lagenæ frustra collum lamberet,
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus:
Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

XXVII.

LE CHIEN ET LE VAUTOUR.

L'avare est lui-même son bourreau.

Cette fable peut convenir également aux avares et à ceux qui, nés dans l'abjection, ambitionnent des richesses.

Un Chien, en déterrant des ossements humains, trouva un trésor : comme il avoit offensé les Dieux Mânes, ils lui donnerent un amour excessif pour les richesses, afin de le punir d'avoir profané la religion. Ce Chien, gardant avec soin son trésor, oublia de manger, et mourut de faim. Un Vautour s'étant attaché sur son cadavre, dit : « O Chien, tu as bien mérité ton sort, toi qui, né dans un carrefour et nourri de fange, as subitement aspiré aux richesses des grands. »

L. 1.



FABLE XXVII.
Le Chien et le Vautour.

XXVII.

CANIS ET VULTURIUS.

Avarus suus sibi carnifex est.

Haec res avaris esse conveniens potest,
Et qui, humiles nati, dici locupletes student.
Humana effodiens ossa, thesaurum Canis
Invenit; et violârat quia Manes Deos,
Injecta est illi divitiarum cupiditas,
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodit, oblitus cibi,
Fame est consumptus; quem stans Vulturius super
Fertur locutus : O Canis, meritò jaces,
Qui concupisti subitò regales opes,
Trivio conceptus, et educatus stercore!

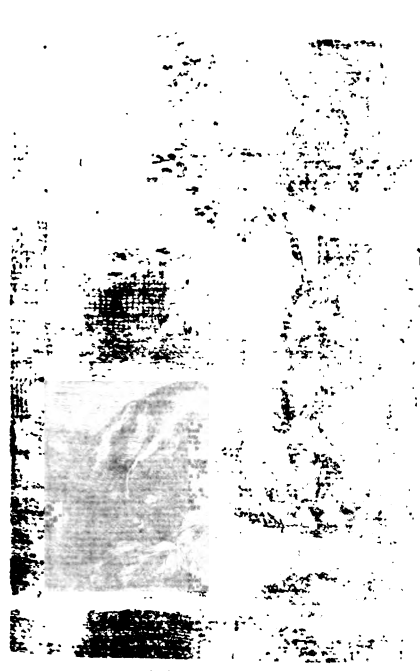
XXVIII.

LE RENARD ET L'AIGLE.

Le grand ne doit pas mépriser le petit.

Quelque élevé que l'on soit il faut craindre ses inférieurs, parceque la vengeance est facile à un homme adroit.

Un Aigle enleva les petits d'un Renard, et les porta à ses aiglons pour leur servir de pâture. La mere infortunée; courant après le ravisseur, le supplia avec instance de ne point lui donner un chagrin si cuisant. L'Aigle, rassuré par l'élévation de sa demeure, méprisa les prieres de la suppliante. Alors le Renard prit du feu sur un autel voisin, environna de flamme l'arbre au haut duquel l'Aigle et sa famille demeuroient, et lui donna ainsi un chagrin égal au sien. Pour éviter la mort qui menaçoit sa famille, l'Aigle rendit au Renard ses petits sains et saufs.



FABLE XXVIII

Le Renard et l'Aigle

LE RENARD ET L'AIGLE.

Le grand ne doit pas mépriser le petit.

Quelque élevé que l'on soit il faut craindre ses inférieurs, parceque la vengeance est facile à un homme adroit.

Un Aigle enleva les petits d'un Renard, et les porta à ses aiglons pour leur servir de pâture. La mère infortunée, courant après le ravisseur, le supplia avec instance de ne point lui donner un chagrin si cuisant. L'Aigle, rassuré par l'élévation de sa demeure, méprisa les prières de la suppliante. Alors le Renard prit du feu sur un autel voisin, environna de flamme l'arbre au haut duquel l'Aigle et sa famille demeuroient, et lui donna aussi un chagrin égal au sien. Pour éviter la mort qui menaçoit sa famille, l'Aigle rendit au Renard ses petits sains et saufs.



FABLE XXVIII.

Le Renard et l'Aigle.

XXVIII.

VULPIS ET AQUILA.

Ne magnus tenuem despicito.

Quamvis sublimes debent humiles metuere,
Vindicta docili quia patet solertiæ.
Vulpinos catulos Aquila quondam sustulit,
Nidoque posuit pullis, escam ut carperent.
Hanc persecuta mater orare incipit,
Ne tantum miseræ luctum importaret sibi.
Contempsit illa, tuta quippe ipso loco.
Vulpis ab arâ rapuit ardentem facem,
Totamque flammis arborem circumdedit,
Hosti dolorem damno miscens sanguinis.
Aquila ut periclo mortis eriperet suos,
Incolumes gnatos supplex Vulpi tradidit.

XXIX.

L'ANE ET LE SANGLIER.

L'on paie souvent cher une raillerie.

La plupart des sots, en cherchant à faire rire par de mauvaises plaisanteries, s'attirent souvent de fâcheuses affaires.

Un Ane ayant rencontré un Sanglier, le salua en lui disant : « Bonjour, frere ». Celui-ci, indigné du compliment, demanda pourquoi il mentoit ainsi ? L'Ane brandissant sa queue : « Si tu nies que je sois semblable à toi, dit-il, certes tu conviendras que ceci ressemble à ton museau ». Le Sanglier, retenant sa colere, répartit : « La vengeance me seroit facile ; mais je ne veux pas me souiller du sang d'un lâche. »



FABLE [illegible] X

L'Ane et le Sanglier

L'ANE ET LE SANGLIER.

L'on paie souvent cher une raillerie.

Les [illegible] des sots, en cherchant à faire rire de leurs plaisanteries, s'attirent souvent [illegible].

Un Ane ayant rencontré un Sanglier, le salua lui disant : « Bonjour, frere ». Celui-ci, indigné [illegible] compliment, demanda pourquoi il mentoit [illegible]. L'Ane brandissant sa queue : « Si tu nies que [illegible] semblable à toi, dit-il, encore tu conviendras qu'elle ressemble à ton museau ». Le Sanglier [illegible] tout en colere, répartit : « Il me [illegible] seroit facile ; mais je ne veux pas me souiller [illegible] sang d'un lâche ».

L. 1.



FABLE XXIX.

l'Ane et le Sanglier

XXIX.

ASINUS ET APER.

Est cui magno constitit dicterium.

Plerumque stulti risum dum captant levem,
Gravi destringunt alios contumeliâ,
Et sibi nocivum concitant periculum.
Asellus Apro quum fuisset obvius,
Salve, inquit, frater. Ille indignans repudiat
Officium, et quærit cur sic mentiri velit.
Asinus demisso pene: Si similem negas
Tibi me esse, certè simile est hoc rostro tuo.
Aper, quum vellet facere generosum impetum,
Repressit iram: et, Facilis vindicta est mihi:
Sed inquinari nolo ignavo sanguine.

XXX.

LA GRENOUILLE PRUDENTE.

Les maux publics retombent sur le peuple.

Les petits souffrent toujours des dissentions des grands.

Une Grenouille voyant un combat de Taureaux, dit : « Hélas ! quel malheur nous menace »! Une de ses compagnes lui ayant demandé pourquoi elle craignoit, puisque les combattants se disputoient la prééminence du rang entre eux, et que les Taureaux vivoient éloignés d'elles. —« Le champ de bataille est à la vérité loin d'ici, et ces animaux sont d'une autre eespece que nous, reprit la premiere ; mais celui qui aura perdu par sa défaite l'espoir de régner, prendra la fuite, et viendra cacher sa honte dans les endroits les plus cachés de nos marais, et nous écrasera avec ses pieds : ainsi leur fureur ne doit point nous être indifférente puisqu'elle met notre vie en danger.»



[illegible] fut ayant demandé pourquoi [illegible] que les combattans se disput[illegible] rang entre eux, et que les [illegible] [illegible] désigné à l'élite. [illegible] [illegible] ce que nous reprit la prem[illegible] rang perdu par sa défaite [illegible]

L. 1.



FABLE XXX.

La Grenouille prudente

XXX.

RANA PRUDENS.

Mala publica in plebem recidunt.

HUMILES laborant ubi potentes dissident.
Rana in palude pugnam Taurorum intuens,
Heu ! quanta nobis instat pernicies ! ait.
Interrogata ab aliâ cur hoc diceret,
De principatu quum decertarent gregis,
Longèque ab illis degerent vitam boves :
Est statio separata, ac diversum genus ;
Sed pulsus regno nemoris qui profugerit
Paludis in secreta veniet latibula,
Et proculcatas obteret duro pede.
Ita caput ad nostrum furor illorum pertinet.

XXXI.

LES PIGEONS ET LE MILAN.

Prends garde à qui tu te fies.

Celui qui se confie à un méchant, trouve sa perte en implorant son secours.

Les Pigeons avoient souvent trompé les efforts du Milan et évité la mort par la rapidité de leur vol. Le ravisseur changea de dessein, et eut recours à la ruse pour tromper ce peuple foible et timide: « Pourquoi, leur dit-il, préférez-vous de vivre dans une crainte continuelle plutôt que de me prendre pour votre roi ? En contractant ensemble une alliance je vous protégerai contre ceux qui chercheroient à vous nuire ». Les Pigeons se fierent à sa parole et se mirent sous sa protection; mais à peine les eut-il en sa puissance, qu'il leur fit sentir la cruauté de son empire, et les dévora les uns après les autres. Alors un des malheureux qui restoient s'écria: « Nous méritons bien notre sort ! »

L. 1.



FABLE XXXI.
Les Pigeons et le Milan.

XXXI.

MILVUS ET COLUMBAE.

Cui fidas vide.

Qui se committit hominit tutandum improbo,
Auxilia dum requirit, exitium invenit.
Columbæ sæpè quum fugissent Miluum,
Et celeritate pennæ evitassent necem,
Consilium raptor vertit ad fallaciam,
Et genus inerme tali decepit dolo:
Quare sollicitum potiùs ævum ducitis,
Quàm regem me creatis icto fœdere,
Qui vos ab omni tutas præstem injuriâ?
Illæ credentes tradunt sese Miluo:
Qui, regnum adeptus, cœpit vesci singulas,
Et exercere imperium sævis unguibus.
Tunc de reliquis una: Meritò plectimur.

FABLES DE PHEDRE.

LIVRE SECOND.

PROLOGUE.

Le but d'Esope est de retenir les hommes dans leur devoir. Les exemples qu'il donne dans ses fables n'ont pour objet que de les corriger de leurs défauts, et de les diriger vers la perfection. Quelque discours que l'on y tienne, pourvu qu'il atteigne le but d'amuser et d'instruire, on doit l'estimer par lui-même, sans égard au nom de l'auteur. Je m'attacherai à imiter mon maître; mais s'il me convient d'ajouter quelque chose propre à réveiller l'attention, je vous prie, lecteur, de ne pas le trouver mauvais. Ainsi je serai bref, et n'emploierai point de paroles inutiles dans cette apologie.

[illegible]



PROLOGUE.

PHAEDRI FABULARUM

LIBER SECUNDUS.

PROLOGUS.

AUCTOR.

Exemplis continetur Aesopi genus,
Nec aliud quidquam per fabellas quæritur,
Quàm corrigatur error ut mortalium,
Acuatque sese diligens industria.
Quicumque fuerit ergo narrantis jocus,
Dum capiat aurem, et servet propositum suum,
Re commendatur, non auctoris nomine.
Equidem omni curâ morem servabo senis:
Sed si libuerit aliquid interponere,
Dictorum sensus ut delectet varietas,
Bonas in partes, Lector, accipias velim.
Ita sic rependet illi brevitas gratiam:
Cujus verbosa ne sit commendatio.

FABLE I.

LE LION, LE VOLEUR, ET LE VOYAGEUR.

La vertu trouve sa récompense.

On doit refuser de satisfaire les gens avides; mais prévenir de ses dons ceux qui par modestie ne demandent rien.

Un Lion tenoit sous lui un jeune Bœuf, qu'il avoit terrassé : un Voleur arrive, et lui en demanda sa part : « Je te la donnerois, reprit le Lion, si tu n'étois accoutumé de prendre par toi-même »; et il repoussa le brigand. Par hasard un honnête Voyageur passa par le même endroit; et recula en arriere à la vue du Lion. Celui-ci lui dit avec douceur : « Ne crains rien, prends hardiment la part qui est due à ta retenue ». Aussitôt il divisa la proie et se retira dans les bois pour laisser un libre accès à l'honnête homme.

Exemple en même temps beau et louable : mais il est cependant vrai qu'aujourd'hui les gens avides ont des richesses, et que les gens modestes sont dans l'indigence.



FABLE I.

Le Lion, le Voleur, et le Voyageur.

FABULA I.

LEO, PRAEDATOR, ET VIATOR.

Sunt etiam sua præmia laudi.

Attende cur negare cupidis debeas,
Modestis etiam offerre quod non petierint.
Super juvencum stabat dejectum Leo:
Prædator intervenit, partem postulans:
Darem, inquit, nisi soleres per te sumere.
Et improbum rejecit. Fortè innoxius
Viator est deductus in eumdem locum,
Feroque viso retulit retro pedem.
Cui placidus ille, Non est quòd timeas, ait;
Et quæ debetur pars tuæ modestiæ
Audacter tolle. Tunc, diviso tergore,
Silvas petivit, homini ut accessum daret.
Exemplum egregium prorsus et laudabile:
Verùm est aviditas dives, et pauper pudor.

II.

LA VIEILLE LA JEUNE FILLE, ET L'HOMME,

On aime qui nous ressemble.

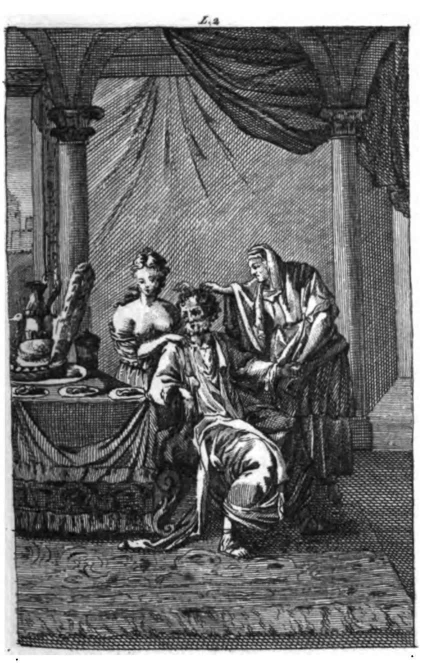
Plusieurs exemples nous apprennent que les hommes sont dupes des femmes, soit qu'*ils les* aiment, soit qu'ils en soient aimés.

Une Femme adroite, cachant ses années par la parure, captivoit un Homme de moyen âge: une autre plus belle et plus jeune avoit aussi gagné son cœur. Les deux prétendantes desirant que leur amant parût du même âge que chacune d'elles, lui arracherent les cheveux l'un après l'autre. Cet Homme, qui croyoit que ces femmes prenoient soin de sa coëffure, devint chauve en un moment; car la vieille arrachoit les cheveux noirs, la jeune Fille les cheveux blancs.

[illegible] nous resse[illegible]blé[illegible]

[illegible] nous appren[illegible] [illegible] d[illegible]s femmes [illegible]

[illegible] deux [illegible] après l'autre, [illegible] femmes [illegible] que [illegible]



FABLE II.

La Vieille, la Jeune Fille, et l'Homme.

II.

ANUS, PUELLA, ET VIR.

Similis simili gaudet.

A feminis utcumque spoliari viros,
Ament, amentur, nempe exemplis discimus.
Aetatis mediæ quemdam mulier non rudis
Tenebat, annos celans elegantiâ:
Animosque ejusdem pulchra juvenis ceperat.
Ambæ, videri dum volunt illi pares,
Capillos Homini legere cœpere invicem:
Quum se putaret fingi curâ mulierum,
Calvus repentè factus est; nam funditùs
Canos Puella, nigros Anus, evellerat.

III.

L'HOMME ET LE CHIEN.

L'impunité enhardit à mal faire.

Un Homme qui avoit été mordu par un Chien furieux lui jeta du pain imbibé de son sang : il avoit entendu dire que c'étoit un remede à cette sorte de blessure. Ésope lui dit : « Ne faites pas cela devant plusieurs Chiens, de peur qu'il ne nous dévorent tout vivants, quand ils sauront que leurs fautes reçoivent une pareille récompense. »

Les succès des méchants engagent plusieurs personnes à les imiter.

[illegible] ET LE CHIEN.

[illegible] *hardis à mal faire,* [illegible]

[illegible] du par un Chien [illegible]
[illegible] souvent. Il y a [illegible]
[illegible] un remède à cette [illegible]
[illegible] Ne faites pas cela [illegible]
[illegible] de peur qu'il ne vous [illegible]
[illegible] quand ils auront que le [illegible]
[illegible] aille récompense [illegible]
[illegible]



FABLE III.
L'Homme et le Chien.

III.

HOMO ET CANIS.

Impunitas peccandi illecebra.

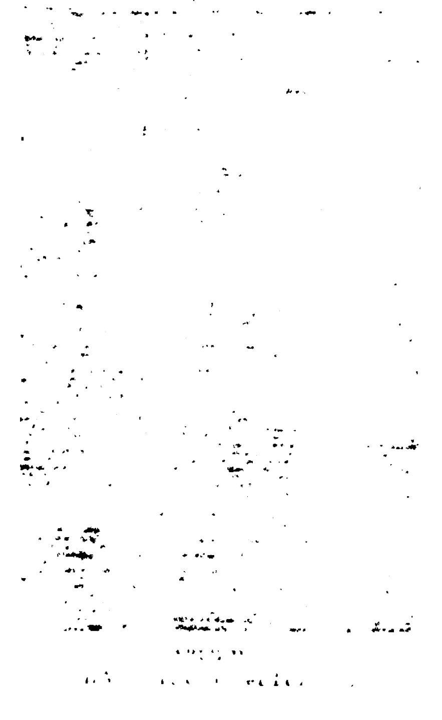
Laceratus quidam morsu vehementis Canis
Tinctum cruore panem misit malefico,
Audierat esse quod remedium vulneris.
Tunc sic Aesopus: Noli coram pluribus
Hoc facere canibus, ne nos vivos devorent,
Quum scierint esse tale culpæ præmium.
Successus improborum plures adlicit.

IV.

L'AIGLE, LA CHATTE, ET LA LAIE.

Un fourbe cause bien des maux.

Une Aigle avoit fait son nid au haut d'un chêne; une Chatte avoit fait ses petits dans un trou qu'elle avoit trouvé au milieu; et une Laie avoit mis bas au pied du même arbre. La Chatte, par méchanceté et par ruse, détruisit cette société formée par hasard. Elle grimpa chez l'Aigle, et lui dit: « On veut votre perte, et peut-être la mienne aussi: vous voyez tous les jours la Laie fouiller la terre; c'est afin de faire tomber le chêne, et de s'emparer facilement de nos petits ». Après avoir troublé l'Aigle par cette terreur, la Chatte descendit chez la Laie: « Vos petits sont dans le plus grand danger, lui dit-elle, car l'Aigle attend l'instant où vous irez avec eux chercher votre pâture, pour vous les enlever ». Quand cette artificieuse Chatte eut jeté la crainte chez sa voisine elle remonta dans son trou, et n'en sortoit la nuit qu'à petit bruit pour se repaître elle et ses petits. Elle étoit au guet tout le jour, en feignant d'avoir peur. L'Aigle, qui crai-





FABLE IV.

L'Aigle, la Chate et la Laye,

VI.

AQUILA, FELES, ET APER.

Vir dolosus seges est mali.

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat:
Feles cavernam nacta in mediâ pepererat:
Sus nemoris cultrix fetum ad imam posuerat.
Tum fortuitum Feles contubernium
Fraude et scelestâ sic evertit malitiâ.
Ad nidum scandit volucris: Pernicies, ait,
Tibi paratur, forsan et miseræ mihi:
Nam fodere terram quòd vides quotidie
Aprum insidiosum, quercum vult evertere,
Ut nostram in plano facilè progeniem opprimat.
Terrore effuso et perturbatis sensibus,
Derepit ad cubile setosæ Suis;
Magno, inquit, in periclo sunt gnati tui.
Nam simul exieris pastum cum tenero grege,
Aquila est parata rapere porcellos tibi.
Hunc quoque timore postquam complevit locum,
Dolosa tuto condidit sese cavo:
Inde evagata noctu, suspenso pede,

gnoit la chûte de l'arbre, se tint sur une branche; la Laie ne sortit point afin de veiller sur ses petits qu'elle croyoit qu'on vouloit enlever: enfin ils moururent tous de faim, et laisserent une ample pâture aux petits de la Chatte.

Cet exemple peut apprendre aux gens crédules qu'un fourbe cause souvent bien des maux.

Ubi escâ se replevit et prolem suam,
Pavorem simulans prospicit toto die.
Ruinam metuens Aquila ramis desidet:
Aper rapinam vitans non prodit foras.
Quid multa? inediâ sunt consumpti cum suis,
Felisque catulis largam præbuerunt dapem.
Quantùm homo bilinguis sæpè concinnet mali,
Documentum habere stulta credulitas potest.

V.

CESAR A UN DE SES ESCLAVES.

Rien de trop.

Il existe à Rome une foule de gens toujours en mouvement, qui, occupés sans avoir rien à faire, se fatiguent inutilement, paroissent faire bien des choses quoiqu'ils ne fassent rien, et, se tourmentant beaucoup, incommodent fort les autres. Je voudrois bien pouvoir les corriger par cette anecdote : elle mérite d'être remarquée.

Tibere allant à Naples entra dans sa maison de Misene, bâtie par Lucullus sur une hauteur d'où l'on découvre les mers de Toscane et de Sicile. Comme il se promenoit dans les jardins, un esclave chargé de la garde des appartements, ayant sa robe retroussée, sa tunique rabattue de dessus les épaules et arrêtée vers la ceinture avec une écharpe de toile de Peluse dont les franges tomboient négligemment, un arrosoir à la main, répandoit de l'eau dans les allées où se promenoit l'empereur, et s'en faisoit une sorte de mérite; mais il fit rire. César connut bientôt l'homme, et vit qu'il n'agissoit ainsi que parcequ'il esperoit quel-



FABLE V.

Raillerie de Tibere.

V.

CAESAR AD ATRIENSEM.

Ne quid nimis.

Est ardelionum quædam Romæ natio,
Trepidè concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta, et aliis odiosissima.
Hanc emendare, si tamen possum, volo
Verâ fabellâ; pretium est operæ attendere.
Cæsar Tiberius quum, petens Neapolim,
In Misenensem villam venisset suam,
Quæ, monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum et prospicit Tuscum mare;
Ex alticinctis unus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio
Erat destricta, cirris dependentibus,
Perambulante læta domino viridia,
Alveolo cœpit ligneo conspergere
Humum æstuantem, jactans officium come.
Sed deridetur. Inde notis flexibus
Præcurrit alium in xystum, sedans pulverem.

que récompense. « Approche, lui dit-il ». L'Esclave accourut plein de joie ; mais Tibere lui dit d'un ton mocqueur : « Tu as fait peu de chose et ta peine est perdue : les soufflets chez moi s'achetent plus cher.

Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.
Id ut putavit esse nescio quid boni,
Heus! inquit dominus; ille enimverò adsilit,
Donationis, alapæ certè, gaudio.
Tum sic jocata est tanti majestas ducis:
Non multùm egisti, et opera nequidquam periit;
Multò majoris alapæ mecum veneunt.

VI.

L'AIGLE, LA CORNEILLE, ET LA TORTUE.

Qui se sauvera de la puissance jointe à la méchanceté?

Personne n'est assez garanti contre les grands; et si un mauvais conseiller les approche, notre ruine est certaine : il n'y a rien qui résiste à la force et à la méchanceté.

Une Aigle enleva dans les airs une Tortue qui s'étoit enfermée dans son écaille de maniere qu'on ne pouvoit lui faire aucun mal. Une Corneille volant proche de l'Aigle, lui dit : « Vous avez dans vos serres une proie excellente; mais si je ne vous indique le moyen d'en profiter, vous vous lasserez de porter ce fardeau ». L'Aigle lui en promit sa part; alors la Corneille lui conseilla de laisser tomber de très haut cette coquille sur une roche, afin qu'en se brisant elle pût manger aisément le dedans. L'Aigle suivit cet avis qui eut un bon succès, et partagea son repas avec la Corneille.

Ainsi celle que la nature avoit douée des moyens de se garantir des atteintes de l'un, ne pouvant résister à deux réunis, périt malheureusement.



FABLE VI.

L'Aigle, la Corneille et la Tortue.

VI.

AQUILA, CORNIX, ET TESTUDO.

Potentiam malitiâ adjutam quis effugiat?

Contra potentes nemo est munitus satis;
Si verò accessit consiliator maleficus,
Vis et nequitia quidquid oppugnant, ruit.
Aquila in sublime sustulit Testudinem:
Quæ quum abdidisset corneâ corpus domo,
Nec ullo pacto lædi posset condita,
Venit per auras Cornix; et propter volans,
Opimam sanè prædam rapuisti unguibus,
Sed, nisi monstrâro quid sit faciendum tibi,
Gravi nequidquam te lassabis pondere.
Promissâ parte, suadet ut scopulum super
Altis ab astris duram inlidat corticem,
Quâ comminutâ facilè vescatur cibo.
Inducta his verbis Aquila monitis paruit,
Simul et magistræ largè divisit dapem.
Sic tuta quæ naturæ fuerat munere,
Impar duabus, occidit tristi nece.

VII.

LES MULETS ET LES VOLEURS.

Les plus riches ont le plus à craindre.

DEUX Mulets chargés alloient par le même chemin : l'un portoit des paniers remplis d'argent; l'autre des sacs remplis d'orge. Celui qui portoit le plus riche fardeau, remuoit fièrement la tête pour faire entendre les sonnettes qu'il portoit au col; son compagnon le suivoit avec moins d'ostentation et d'un pas reglé. Tout-à-coup des Voleurs viennent fondre sur eux, percent de coups d'épée le premier Mulet, s'emparent de l'argent, et laissent l'orge qu'ils dédaignent. Comme le Mulet qui avoit été volé déploroit son sort, l'autre lui dit : « Je me réjouis du mépris que l'on m'a témoigné puisque je n'ai rien perdu, et que je n'ai reçu aucune blessure.

Ce récit prouve que les hommes qui sont dans un état obscur sont en sûreté, et que les grandes richesses exposent à de grands périls.

VII.

[illegible]

[illegible] plus [illegible]

D[illegible] x Mu[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Tout-à-coup [illegible] [illegible] paraît de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les prop[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] propre que les hommes qui mai[illegible] [illegible] leur sont en sûreté, et que les gra[illegible] [illegible] exposent à de grands périls.

[illegible]

L. 2.



FABLE VII.

Les Mulets et les Voleurs.

VII.

MULI ET LATRONES.

Plura timenda divitibus.

Muli gravati sarcinis ibant duo;
Unus ferebat fiscos cum pecuniâ,
Alter tumentes multo saccos hordeo.
Ille, onere dives, celsâ cervice eminens,
Clarumque collo jactans tintinnabulum:
Comes quieto sequitur et placido gradu.
Subitô Latrones ex insidiis advolant,
Interque cædem ferro Mulum tuditant.
Diripiunt nummos, negligunt vile hordeum.
Spoliatus igitur casus quum fleret suos,
Equidem, inquit alter, me contemptum gaudeo;
Nam nihil amisi, nec sum læsus vulnere.
Hoc argumento tuta est hominum tenuitas,
Magnæ periclo sunt opes obnoxiæ.

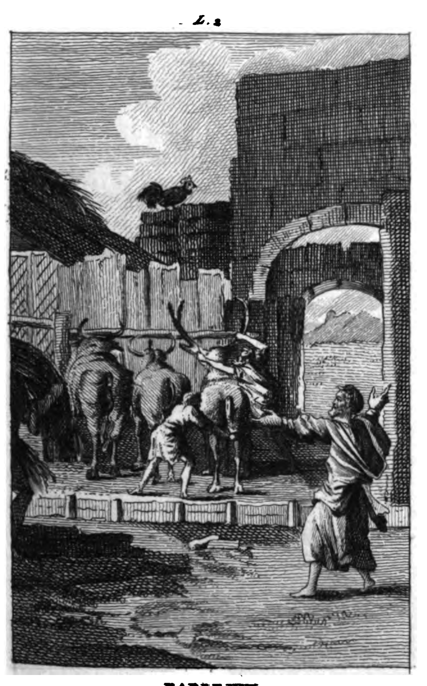
VIII.

LE CERF ET LES BOEUFS.

Nous voyons mieux par nos yeux que par les yeux d'autrui.

Un Cerf lancé du fond d'une forêt voulut éviter la mort que les chasseurs lui destinoient. Aveuglé par la crainte, il entre dans une ferme qui étoit proche, et se sauve dans une étable à bœufs qu'il regarde comme un asile sûr. Un Bœuf l'y voyant caché, lui dit : « Malheureux, que cherches-tu? tu viens livrer ta vie aux hommes dans leur propre maison ». Le Cerf lui répondit d'un air suppliant : « Epargne-moi dans ce moment ; je fuirai à la premiere occasion ». La nuit vient, le bouvier apporte du feuillage, et ne voit point le Cerf ; tous les valets vont et viennent, personne ne l'apperçoit : le fermier vient lui-même et ne remarque rien. Alors le Cerf joyeux remercie les Bœufs de lui avoir donné l'hospitalité dans son malheur. Un d'eux lui répondit : « Nous souhaitons bien qu'il ne t'arrive aucun mal ; mais si celui qui a cent yeux vient ici, ta vie est en grand danger ». Pendant qu'ils parloient, le maître sortant de souper entre dans

L. 2



FABLE VIII.

Le Cerf et les Bœufs.

VIII.

CERVUS ET BOVES.

Plus videas tuis oculis quàm alienis.

Cervus nemorosis excitatus latibulis
Ut venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bubili condidit.
Hic Bos latenti, Quidnam voluisti tibi,
Infelix, ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque tecto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modò, inquit, parcite:
Occasione rursus erumpam datâ.
Spatium diei noctis excipiunt vices.
Frondem bubulcus adfert, nec ideo videt.
Eunt subinde, et redeunt omnes rustici;
Nemo animadvertit: transit etiam villicus,
Nec ille quidquam sentit. Tum gaudens ferus
Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium adverso quòd præstiterint tempore.
Respondit unus: Salvum te cupimus quidem;
Sed ille qui oculos centum habet si venerit,

l'étable, parcequ'il avoit remarqué que ses bœufs dépérissoient depuis quelque temps : « Pourquoi y a-t-il si peu de feuillage ? La litiere manque : est-ce un si grand travail que d'ôter ces araignées» ? Comme il regardoit avec soin par-tout, il apperçut le bois élevé du Cerf : aussitôt il ordonna à ses domestiques de le tuer, et l'emporta.

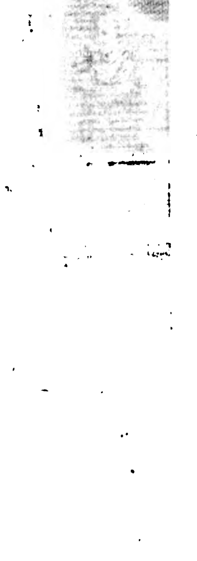
Cette fable fait comprendre que le maître voit le mieux dans ses propres affaires.

Magno in periclo vita vertetur tua.
Hæc inter ipse dominus a cœnâ redit:
Et quia corruptos viderat nuper Boves,
Accedit ad præsepe: Cur frondis parum est?
Stramenta desunt. Tollere hæc aranea
Quanti est laboris? Dùm scrutatur singula,
Cervi quoque alta est conspicatus cornua;
Quem convocatâ jubet occidi familiâ,
Prædamque tollit. Hæc significat fabula
Dominum videre plurimùm in rebus suis.

EPILOGUE.

La vertu n'est jamais sans envieux.

Quoiqu'Esope ne fût qu'un esclave, les Athéniens lui éleverent une très grande statue pour éterniser sa mémoire, et montrer que toutes sortes de personnes peuvent prétendre à l'honneur, et que la gloire est le patrimoine du mérite, et non de la naissance. Un autre m'a précédé dans la carriere; mais si je ne suis pas le premier, j'ai fait ce que j'ai pu pour qu'il ne fût pas seul, non par jalousie, mais par une noble émulation. Si mon pays accueille mon travail, il pourra opposer plus d'écrivains à la Grece. Si l'envie s'attache à un ouvrage que j'ai travaillé avec soin, elle ne m'ôtera pas la confiance où je suis que je mérite quelque éloge. Si ce fruit de mes études arrive jusqu'à vous, et si l'art avec lequel j'ai écrit ces fables plaît à votre esprit, je n'aurai aucun sujet de me plaindre. Si au contraire cet ouvrage, assez soigné, est lu par des gens fâcheux qui s'attachent à critiquer ceux qui valent mieux qu'eux; je supporterai un mal que l'on ne peut empêcher, et j'attendrai que la fortune ait honte de son injustice.



L. 2.



ÉPILOGUE,

La vertu n'est jamais sans envieux.

EPILOGUS.

AUCTOR.

Invidia virtutum comes.

Aesopi ingenio statuam posuere Attici;
Servumque collocârunt æternâ in basi,
Patere honoris scirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, sed virtuti, gloriam.
Quoniam occupârat alter, ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod superfuit.
Neque hæc invidia, verùm est æmulatio.
Quòd si labori faverit Latium meo,
Plures habebit, quos opponat Græciæ.
Si livor obtrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures pervenit tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas;
Omnem querelam submovet felicitas.
Sin autem et illis doctus occurrit labor,
Sinistra quos in lucem natura extulit,
Nec quidquam possunt, nisi meliores carpere;
Fatale exitium corde durato feram,
Donec fortunam criminis pudeat sui.

FABLES DE PHEDRE.

LIVRE TROISIEME.

PROLOGUE.

PHEDRE A EUTYCHE.

Si vous voulez lire mes fables, Eutyche, il faut être débarrassé de vos occupations, afin que votre esprit entièrement libre, puisse remarquer la beauté de ces vers. « Vraiment, direz-vous, vos ouvrages ne sont point d'un si grand prix pour sacrifier à les lire un temps consacré aux devoirs de ma charge ». Il n'est donc pas nécessaire que cet ouvrage tombe entre vos mains; car il ne convient point à ceux qui doivent entendre journellement les affaires des particuliers. « Peut-être, me répondrez-vous, il viendra quelque jour de fête où mon esprit inoccupé pourra se livrer à l'étude ». Cependant, dites-moi, je vous prie, lirez-vous ces futilités au lieu de veiller à vos affaires domestiques, de visiter vos amis, d'entretenir votre épouse, de donner du relâche à votre esprit,



PROLOGUE
Phedre à Eutiche.

PHAEDRI FABULARUM

LIBER TERTIUS.

PROLOGUS.

PHAEDRUS AD EUTYCHUM.

Phaedri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.
Verùm, inquis, tanti non est ingenium tuum,
Momentum ut horæ pereat officii mei.
Non ergo causa est manibus id tangi tuis,
Quod occupatis auribus non convenit.
Fortassè dices: Aliquæ venient feriæ,
Quæ me soluto pectore ad studium vocent.
Legesne, quæso, potiùs viles nænias,
Impendas curam quàm rei domesticæ,
Reddas amicis tempora, uxori vaces,
Animum relaxes, otium des corpori,
Ut adsuetam fortiùs præstes vicem?
  Mutandum tibi propositum est et vitæ genus,

et du repos à votre corps, afin de reprendre avec plus de courage l'exercice de votre emploi? Il faut changer votre maniere de vivre si vous voulez cultiver les muses. Moi, qui ai reçu le jour sur le mont Piérus, où la déesse Mnémosyne, neuf fois féconde, a donné dans le même jour au maître du tonnerre neuf filles qui composent la cour des beaux-arts; quoique je sois né presque à cette école, que j'aie étouffé toute passion contraire à celle d'acquérir de la science, et que j'eusse pu obtenir quelque gloire dans une autre carriere, je suis à peine compté parmi les savants. Que croyez-vous qu'il puisse arriver à celui qui par ses veilles cherche à acquérir des richesses, et préfere la douceur du gain au travail glorieux de l'esprit? Quoi qu'il en soit (comme a dit Sinon lorsqu'il fut conduit devant le roi de Dardanie) je vais donner un troisieme livre dans la maniere de ceux d'Esope: je vous le dédie par honneur pour votre mérite. Je serai satisfait si vous le lisez; si vous ne le pouvez pas je n'en serai pas moins certain que la postérité le lira avec plaisir.

Maintenant je dirai en peu de mots pourquoi l'on a inventé les fables. La dépendance dans laquelle étoit un esclave ne lui permettoit point de parler comme il l'auroit desiré: il se servit de fictions pour faire connoître ses pensées; et se garantit de la punition par des contes agréables. J'ai

Intrare si Musarum limen cogitas.
Ego, quem Pierio mater enixa est jugo,
In quo tonanti sancta Mnemosyne Jovi,
Fecunda novies, artium peperit chorum;
Quamvis in ipsâ penè sim natus scholâ,
Curamque habendi penitùs corde eraserim,
Et laude multâ vitam in hanc incubuerim;
Fastidiosè tamen in cœtum recipior.
Quid credis illi accidere qui magnas opes
Exaggerare quærit omni vigiliâ,
Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed jam, quodcumque fuerit (ut dixit Sinon
Ad regem quum Dardaniæ perductus foret),
Librum exarabo tertium Aesopi stylo,
Honori et meritis dedicans illum tuis.
Quem si leges, lætabor; sin autem minùs,
Habebunt certè quo se oblectent posteri.
Nunc, fabularum cur sit inventum genus,
Brevi docebo. Servitus obnoxia,
Quia quæ volebat non audebat dicere,
Adfectus proprios in fabellas transtulit,
Calumniamque fictis elusit jocis.
Aesopi illius semitâ feci viam,
Et cogitavi plura quàm reliquerat,
In calamitatem deligens quædam meam.

agrandi la carriere qu'Esope a ouverte; j'ai traité plus de sujets que lui, et j'en ai choisi plusieurs qui ont rapport à mon infortune. J'aurois cru mériter ma disgrace si tout autre que Séjan eût été mon accusateur, le témoin et le juge, et je n'aurois point cherché à exhaler ma douleur dans ces écrits. Celui-là sera dans l'erreur qui s'appliquera ce que je dis pour tous: il montrera imprudemment sa conscience à nu. Je dois néanmoins dire, pour éviter tout reproche, que je n'ai point l'intention de désigner personne en particulier, mais de peindre les mœurs des hommes en général.

La tâche que j'entreprends est difficile, me dira-t-on. Esope le Phrygien, Anacharsis le Scythe, se sont acquis chacun dans son genre une réputation durable. Dois-je rester dans un indolent repos, et ne pas chercher à illustrer ma patrie, moi qui suis plus près qu'eux du pays des lettres, lorsque la Thrace compte ses auteurs, que Linus est fils d'Apollon, qu'Orphée, qui a eu une Muse pour mere, par les sons harmonieux de son luth a rendu les rochers sensibles, adouci la férocité des animaux, et arrêté l'impétuosité de l'Hebre? Envie! éloigne-toi de ces lieux, si tu ne veux point te plaindre en vain de la gloire que j'acquerrai!

Je vous ai engagé à lire mes ouvrages: dites-moi, Eutyche, dans la sincérité de votre cœur, quelle opinion vous en avez.

Quòd si accusator alius Sejano foret,
Si testis alius, judex alius denique,
Dignum faterer esse me tantis malis,
Nec his dolorem delenirem remediis.
Suspicione si quis errabit suâ,
Et rapiet ad se quod erit commune omnium,
Stultè nudabit animi conscientiam.
Huic excusatum me velim nihilominus:
Neque enim notare singulos mens est mihi;
Verùm ipsam vitam et mores hominum ostendere.
Rem me professum dicet fors aliquis gravem.
Si Phryx Aesopus potuit, Anacharsis Scytha
Aeternam famam condere ingenio suo:
Ego, litteratæ qui sum propior Græciæ,
Cur somno inerti deseram patriæ decus,
Threissa quum gens numeret auctores suos,
Linoque Apollo sit parens, Musa Orpheo,
Qui saxa cantu movit, et domuit feras,
Hebrique tenuit impetus dulci morâ?
Ergo hinc abesto, Livor, ne frustra gemas,
Quoniam mihi solemnis debetur gloria.
Induxi te ad legendum; sincerum mihi
Candore noto reddas judicium peto.

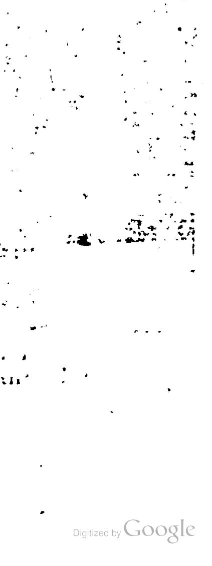
FABLE I.

LA VIEILLE TROUVANT UNE CRUCHE.

Les restes d'une bonne chose font plaisir.

Une Vieille avoit trouvé à terre une cruche vuide qui contenoit encore de la lie de vin de Falerne, et repandoit une odeur agréable. Elle la porta à son nez, et la flairant avec avidité : « O douce odeur ! s'écria-t-elle ; dirai-je combien tu étois bonne autrefois, puisque tu as conservé de si précieux restes ! »

Celui qui me connoîtra saura ce que signifie cette fable.



L. 3.



FABLE I.
La Vieille trouvant une Cruche.

FABULA I.

ANUS AD AMPHORAM.

Rei bonæ vel vestigia delectant.

Anus jacere vidit epotam Amphoram,
Adhuc Falernâ fæce, et testâ nobili,
Odorem quæ jucundum latè spargeret.
Hunc postquam totis avida traxit naribus:
O suavis anima, quale in te dicam bonum
Antehac fuisse, tales quum sint reliquiæ!
Hoc quò pertineat dicet qui me noverit.

II.

LA PANTHERE ET LES BERGERS.

L'on gagne toujours à bien faire.

CEUX que l'on a maltraités ne laissent point échapper l'occasion de se venger.

Une Panthere tomba par mégarde dans une fosse : des paysans la virent et lui jetterent, les uns des bâtons, les autres des pierres. Quelques uns en eurent pitié, et lui donnerent du pain pour qu'elle pût se soutenir encore quelque temps. La nuit étant venue chacun se retira tranquillement chez soi, croyant qu'elle seroit morte le lendemain. Mais quand la Panthere eut reparé ses forces, elle s'élança de la fosse et retourna aussitôt dans sa taniere. Peu de jours étoient écoulés qu'elle reparoît furieuse, met les troupeaux en pieces, tue les bergers, et ravageant tout, laisse partout des marques de sa fureur. Alors ceux qui l'avoient épargnée, craignant pour eux-mêmes, ne s'opposerent point à la perte de leurs troupeaux, ils la prierent seulement de leur laisser la vie. « Je distingue, répondit-elle, ceux qui m'ont donné du pain de ceux qui m'ont jeté des pierres : ne craignez rien pour vous; je me venge seulement de ceux qui m'ont maltraitée. »

L. 3.



FABLE II.

La Panthere et les Bergers.

II.

PANTHERA ET PASTORES.

Benifico bene erit.

SOLETA despectis par referri gratia.
Panthera imprudens olim in foveam decidit.
Vidêre agrestes : alii fustes congerunt,
Alii onerant saxis ; quidam contrà miseriti,
Perituræ quippe, quamvis nemo læderet,
Misêre panem, ut sustineret spiritum.
Nox insecuta est, abeunt securi domum,
Quasi inventuri mortuam postridiè.
At illa, vires ut refecit languidas,
Veloci saltu foveâ sese liberat,
Et in cubile concito properat gradu.
Paucis diebus interpositis, provolat,
Pecus trucidat, ipsos pastores necat,
Et, cuncta vastans, sævit irato impetu.
Tùm sibi timentes, qui feræ pepercerant,
Damnum haud recusant, tantùm pro vitâ rogant.
At illa : Memini qui me saxo petierint,
Qui panem dederint : vos timere absistite;
Illis revertor hostis qui me læserant.

III.

ÉSOPE ET LE PAYSAN.

L'expérience vaut mieux que l'art.

Un homme instruit par l'expérience, est plus habile qu'un devin. On n'a point encore dit jusqu'ici ce qui avoit donné lieu à ce proverbe ; c'est ce que l'on va faire connoître pour la premiere fois par cette fable.

Un Paysan possédoit des brebis qui firent des agneaux avec une tête humaine : effrayé de cette monstruosité et fort chagrin, il alla consulter les devins. L'un lui dit que ce prodige menace ses jours, et qu'il doit offrir des victimes aux Dieux pour les appaiser ; un autre l'assura que sa femme étoit infidele, et qu'elle lui donnoit des enfants illégitimes, mais qu'il étoit possible de prévenir ce malheur par l'offrande d'une victime d'un très grand prix. En un mot les divers sentiments de ces devins augmenterent encore les inquiétudes du Paysan. Esope qui par son esprit pénétrant connoissoit les effets de la nature ; Esope se trouvant là, dévoila le mystere : « Si tu veux, dit-il au Paysan, faire une expiation qui détourne les malheurs que ce prodige t'annonce, donne des femmes à tes bergers.

L. 3.



FABLE III.
Esope et le Paysan.

III.

AESOPUS ET RUSTICUS.

Experientia præstantior arte.

Usu peritus hariolo velocior
Vulgò esse fertur; causa sed non dicitur:
Notescet quæ nunc primùm fabellâ meâ.
Habenti cuidam pecora pepererunt oves
Agnos humano capite. Monstro exterritus,
Ad consulendos currit mœrens hariolos.
Hic pertinere ad domini respondet caput,
Et avertendum victimâ periculum:
Ille autem adfirmat conjugem esse adulteram,
Et insitivos significari liberos,
Sed expiari posse majori hostiâ.
Quid multa? variis dissident sententiis,
Hominisque curam curâ majore adgravant.
Aesopus ibi stans, naris emunctæ senex,
Natura numquam verba cui potuit dare:
Si procurare vis ostentum, Rustice,
Uxores, inquit, da tuis pastoribus.

IV.

LA TÊTE DU SINGE.

Il faut juger les hommes par l'esprit, et non par les dehors.

QUELQU'UN vit à l'étal d'un boucher un Singe accroché parmi d'autres viandes, et demanda quelle saveur avoit cet animal. Le boucher dit en riant: « Telle est la tête, tel je vous garantis le goût. »

Cette réponse est plus plaisante que vraie; car j'ai trouvé souvent des personnes très belles qui étoient très méchantes, et j'en ai connu qui quoique très laides avoient de très grandes vertus.

IV

[illegible]

[illegible]

[illegible]

L. 3.



FABLE IV.

La tête du Singe.

IV.

SIMII CAPUT.

Mentem hominis spectato, non frontem.

Pendere ad lanium quidam vidit Simium,
Inter reliquas merces atque obsonia.
Quæsivit quidnam saperet. Tùm lanius jocans:
Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor.
Ridiculè magis hoc dictum, quàm verè, æstimo,
Quando et formosos sæpè inveni pessimos;
Et turpi facie multos cognovi optimos.

V.

ÉSOPE ET UN INSOLENT.

L'audace trouve la peine qu'elle merite.

Le succès conduit beaucoup de gens à leur perte.

Un Homme avoit frappé Ésope avec une pierre. « Je t'estime mieux, lui dit-il; et lui donna un sou. Par Hercule, je n'ai pas davantage, ajouta Ésope; mais je te montrerai quelqu'un qui pourra te donner plus. Voici un homme riche et puissant qui vient; lance-lui, comme à moi, un coup de pierre, tu en recevras une digne récompense ». Ce brutal suivit le conseil d'Ésope; mais son espoir fut deçu, car il fut arrêté et crucifié pour le punir de son impudente audace.

L. 3.



FABLE V.

Esope et un insolent.

V.

AESOPUS ET PETULANS.

Erit ubi pœnas det procax audacia.

Successus ad perniciem multos devocat.
AEsopo quidam Petulans lapidem impegerat.
Tantò, inquit, melior. Assem deinde illi dedit,
Sic prosecutus: Plus non habeo mehercule;
Sed unde accipere possis, monstrabo tibi.
Venit ecce dives et potens; huic similiter
Impinge lapidem, et dignum accipies præmium.
Persuasus ille, fecit quod monitus fuit.
Sed spes fefellit impudentem audaciam;
Comprehensus namque pœnas persolvit cruce.

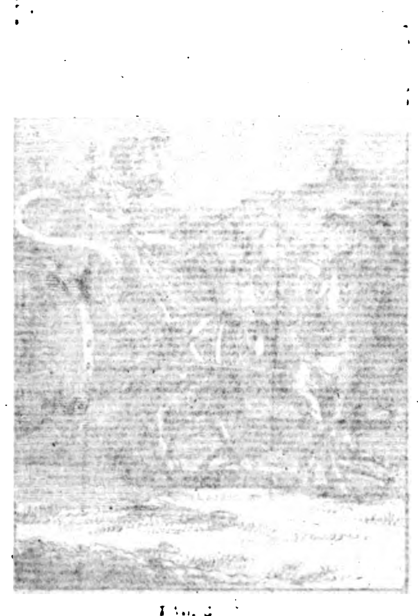
VI.

LA MOUCHE ET LA MULE.

Les discours hautains annoncent la foiblesse et excitent le mépris.

Une Mouche s'étoit posée sur le timon d'un chariot, et grondoit la Mule qui y étoit attelée. « Que tu es lente! disoit-elle; ne veux-tu point aller plus vîte? Prends garde que je ne perce ton col avec mon dard ». La Mule lui répondit: « Je ne suis point effrayée par tes menaces; mais je crains celui qui est assis sur le siege: lui seul, en me cinglant de son fouet accélere mes pas, ou les ralentit en retenant les rênes auxquelles est attaché le mors que je blanchis d'écume. Quitte ce ton de jactance; car je sais quand il faut ou courir ou m'arrêter. »

Cette fable nous apprend que l'on doit se moquer des gens qui prétendent cacher leur foiblesse par de vaines menaces.



[illegible] Mouche s'étoit posée sur le timon d'un c
riot, et grondoit la Mule qui y étoit attelée. « Q
tu es lente! disoit-elle; ne veux-tu point aller p
vite? Prends garde que je ne perce ton col a
mon dard. » La Mule lui répondit: « Je ne suis p
effrayée par tes menaces; mais je crains celui
est assis sur le siège: lui seul, en me cinglant
son fouet accélère mes pas, ou les ralentit en
tenant les rênes auxquelles est attaché le mors
je blanchis d'écume. Quitte ce ton de jactance;
je sais quand il faut ou courir ou m'arrêter. »

Cette fable nous apprend que l'on doit se
[illegible] des gens qui prétendent cacher leur foibl

L. 3

FABLE VI.

La Mouche et la Mule.

VI.

MUSCA ET MULA.

Ridenda imbecillorum superbiloquentia.

Musca in temone sedit; et Mulam increpans:
Quàm tarda es! inquit: non vis citiùs progredi?
Vide ne dolone collum compungam tibi.
Respondit illa: Verbis non moveor tuis;
Sed istum timeo sellâ qui primâ sedens
Jugum flagello temperat lento meum,
Et lora frenis continet spumantibus.
Quapropter aufer frivolam insolentiam;
Namque ubi strigandum est, et ubi currendum, scio.

Hâc derideri fabulâ meritò potest
Qui, sine virtute, vanas exercet minas.

VII.

LE CHIEN ET LE LOUP.

La liberté sans fortune vaut mieux que la richesse dans l'esclavage.

Je vais prouver en peu de mots combien la liberté est agréable.

Un Loup épuisé d'inanition rencontra un Chien bien nourri. Après s'être salués, tous deux s'arrêterent. « Apprends-moi, je te prie, dit le Loup, d'où te vient cet embonpoint, et quels mets te rendent si gras ? Moi qui suis bien plus courageux que toi je meurs de faim ». — « Tu pourras trouver le même traitement, répondit le Chien, si tu veux rendre à un maître les mêmes services que je rends au mien ». — « Que faut-il faire » ? — « C'est de garder la porte, et d'empêcher que les voleurs ne s'introduisent la nuit dans la maison ». — « Je suis tout prêt, repartit l'animal exténué : jusqu'à présent j'ai traîné une vie misérable dans les bois, souffrant de la pluie et de la neige ; il me sera très doux de vivre à couvert, et d'avoir une ample nourriture que je savourerai en repos ». — « Viens donc avec moi. »

Comme ils cheminoient le Loup s'apperçut que



FABLE VII.

Le Chien et le Loup.

VII.

CANIS ET LUPUS.

Liber inops servo divite felicior.

QUAM dulcis sit libertas breviter proloquar

Cani perpasto macie confectus lupus
Fortè occurrit: salutantes dein invicem
Ut restiterunt: Unde sic, quæso, nites?
Aut quo cibo fecisti tantùm corporis?
Ego, qui sum longè fortior, pereo fame.
Canis simpliciter: Eadem est conditio tibì,
Præstare domino si par officium potes.
Quod? inquit ille. Custos ut sis liminis,
A furibus tuearis et noctu domum.
Ego verò sum paratus: nunc patior nives
Imbresque, in silvis asperam vitam trahens:
Quantò est facilius mihi sub tecto vivere,
Et otiosum largo satiari cibo!
Veni ergo mecum.
Dum procedunt, adspicit
Lupus a catenâ collum detritum Canis.

le col du Chien étoit pelé par le frottement de la chaîne. « D'où vient donc cela, camarade, lui demanda-t-il » ? — « Ce n'est rien ». — « Cependant, dis-le moi, je t'en conjure ». — « Comme je suis un peu turbulent, répliqua le Chien, on m'attache pendant le jour, afin que je me repose, et que je puisse veiller la nuit : le soir on me délie ; et libre alors je cours où je veux. Du reste on m'apporte du pain, mon maître me donne les os de sa table, et les valets me jettent souvent les viandes qu'*ils* ne mangent point : ainsi passant le jour sans travailler je n'ai qu'à me remplir le ventre ». — « Mais, reprit son compagnon, dis-moi, si tu voulois aller te promener, te seroit-il permis de le faire » ? — « Non ». — « En ce cas, mon ami, loue ta condition tant qu'il te plaira ; pour moi je ne voudrois pas régner si ma liberté étoit compromise. »

Unde hoc, amice? Nihil est. Dic, quæso, tamen.
Quia videor acer, adligant me interdiu,
Luce ut quiescam, et vigilem nox quum venerit;
Crepusculo solutus, quà visum est, vagor.
Adfertur ultro panis: de mensâ suâ
Dat ossa dominus; frusta jactat familia,
Et, quod fastidit quisque, pulmentarium.
Sic sine labore venter impletur meus.
Age, si quò abire est animus, est licentia?
Non planè est, inquit. Fruere quæ laudas, Canis;
Regnare nolo, liber ut non sim mihi.

VIII.

LE FRERE ET LA SOEUR.

Celui qui est bon est toujours assez beau.

LA leçon suivante nous enseigne que nous devons nous examiner souvent.

Des parents avoient deux enfants; une fille fort laide, et un fils d'une très belle figure. Ces enfants trouverent un miroir sur la chaise de leur mere, et s'y mirerent en badinant. Le garçon s'enorgueillissoit de sa beauté; sa sœur se fâcha: elle ne put supporter les railleries de son frere, qu'elle prit pour de cruelles injures. Poussée par la jalousie, elle courut à son pere; et dans le dessein de se venger de son frere elle lui fit un crime de s'être servi d'un meuble destiné seulement pour les personnes de son sexe. Mais leur pere les embrassa tous deux; et leur témoignant une égale tendresse: « Je veux, leur dit-il, que vous vous regardiez tous les jours dans ce miroir, toi, mon fils, pour ne pas corrompre ta beauté par la difformité du vice, et toi, ma fille, afin de corriger l'irrégularité de tes traits par l'éclat de tes vertus. »

L. 3.



FABLE VIII.

Le Frere et la Sœur

VIII.

FRATER ET SOROR.

Sat pulcher qui sat bonus.

PRAECEPTO monitus, sæpè te considera.

Habebat quidam filiam turpissimam,
Itidemque insigni et pulchrâ facie filium.
Hi speculum in cathedrâ matris, ut positum fuit,
Pueriliter ludentes fortè inspexerant.
Hic se formosum jactat: illa irascitur,
Nec gloriantis sustinet Fratris jocos,
Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam.
Ergo ad patrem cucurrit, læsura invicem,
Magnâque invidiâ criminatur filium,
Vir natus quòd rem feminarum tetigerit.
Amplexus utrumque ille, et carpens oscula,
Dulcemque in ambos caritatem partiens:
Quotidie, inquit, speculo vos uti volo:
Tu, formam ne corrumpas nequitiæ malis;
Tu, faciem ut istam moribus vincas bonis.

IX.

MOT DE SOCRATE.

Où trouver un ami fidele?

Rien n'est plus commun que le nom d'ami, mais un ami véritable est une chose rare.

Socrate, dont j'envierois la mort si je pouvois parvenir à une aussi grande réputation, et à l'exemple duquel je succomberois volontiers sous les coups de l'envie, pour être absous comme lui après ma mort; Socrate faisait bâtir une très petite maison; je ne sais quel homme du peuple, donnant son avis, comme c'est l'usage, s'adressa au philosophe: « Dites-moi, je vous prie, comment un homme aussi renommé que vous peut-il bâtir une maison si petite » ? — « Plût aux dieux, reprit Socrate, que je pusse la remplir de vrais amis! »

L.3



FABLE IX.

Paroles de Socrate.

IX.

SOCRATES DE AMICIS.

Fidelem ubi invenias virum?

VULGARE Amici nomen, sed rara est fides.

Quum parvas ædes sibi fundasset Socrates,
(Cujus non fugio mortem, si famam adsequar,
Et cedo invidiæ, dummodo absolvar cinis;)
E populo sic nescio quis, ut fierit solet:
Quæso, tam angustam, talis vir, ponis domum?
Utinam, inquit, veris hanc Amicis impleam!

X.

ÉVÈNEMENT ARRIVÉ SOUS AUGUSTE.

Ne soyons pas prompts à croire le mal.

Il est également dangereux de croire tout comme de ne croire rien. Je vais vous rapporter le plus brièvement possible un exemple de l'un et de l'autre excès.

Le fils de Thésée mourut parceque l'on crut les fausses accusations de sa belle-mere, et Troie fut détruite parceque l'on n'ajouta point foi aux prédictions de Cassandre. On doit connoître la vérité afin de juger sagement. Mais sans chercher mes preuves dans l'antiquité de la fable, je raconterai un fait qui est encore présent à ma mémoire.

Un homme qui aimoit beaucoup sa femme avoit un fils en âge de prendre la toge. Son affranchi, dans l'espoir de s'en faire reconnoître héritier, le prit en particulier, accusa le fils de plusieurs délits, et supposa encore plus de crimes à la mere. Pensant bien que son maître seroit d'autant plus sensible à l'infidélité de son épouse qu'il avoit beaucoup de tendresse pour elle, ce faussaire affirma qu'elle recevoit en secret un amant avec qui elle se déshono-

L. 3



FABLE X.

Evénement arrivé ſous Auguſte.

X.

RES GESTA SUB AUGUSTO.

Ne sis credulus, maximè criminatori.

Periculosum est credere et non credere.
Utriusque exemplum breviter exponam rei.

Hippolytus obiit, quia novercæ creditum est;
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium:
Ergo exploranda est veritas multùm priùs
Quàm stulta pravè judicet sententia.
Sed fabulosâ ne vetustate elevem,
Narrabo tibi memoriâ quod factum est meâ.
Maritus quidam quum diligeret conjugem,
Togamque puram jam pararet filio,
Seductus in secretum a liberto suo,
Sperante hæredem suffici se proximum.
Qui, quum de puero multa mentitus foret,
Et plura de flagitiis castæ mulieris,
Adjecit id, quod sentiebat maximè
Doliturum amanti, ventitare adulterum,
Stuproque turpi pollui famam domûs.

roit et ruinoit sa maison. Trompé par ce rapport et croyant sa femme criminelle, le mari feignit d'aller à sa maison de campagne, et resta secrètement dans la ville. La nuit venue, il rentre subitement chez lui, va droit au lit de son épouse : celle-ci avoit ordonné à son fils de coucher auprès d'elle, parceque sa sollicitude l'engageoit à veiller soigneusement sur ce fils qui entroit dans l'âge viril. Pendant que les esclaves coururent chercher de la lumiere, ce furieux ne se possédant plus, approche, touche dans l'obscurité une tête dont les cheveux courts lui indiquent que c'est la tête d'un homme : n'écoutant alors que sa vengeance il lui plonge son épée dans le sein. On vient avec de la lumiere : ce malheureux voit son fils baigné dans son sang, et la mere innocente, qui, dans la force du premier sommeil, ne s'étoit pas même éveillée : il se punit aussitôt de son crime en se perçant de la même épée dont sa crédulité avoit armé sa fureur.

Les accusateurs poursuivirent la femme; on l'amena à Rome devant les centumvirs : la méchanceté l'accusa d'avoir voulu posséder seule tous les biens. Les défenseurs soutinrent l'innocence de la veuve ; les juges déclarerent par serment qu'ils ne pouvoient décider une cause aussi embarrassée, et prierent Auguste d'en connoître. Après avoir dissipé les ténebres dont la calomnie avoit obscurci l'affaire, et reconnu la vérité, l'empereur rendit

Incensus ille falso uxoris crimine,
Simulavit iter ad villam, clamque in oppido
Subsedit; deinde noctu subitò januam
Intravit, rectà cubiculum uxoris petens,
In quo dormire mater gnatum jusserat,
AEtatem adultam servans diligentiùs.
Dum quærunt lumen, dum concursant familia,
Iræ furentis impetum non sustinens,
Ad lectum accedit, tentat in tenebris caput.
Ut sentit tonsum, gladio pectus transigit,
Nihil respiciens, dum dolorem vindicet.
Lucernâ adlatâ, simul adspexit filium,
Sanctamque uxorem dormientem cubiculo,
Sopita primo quæ nil somno senserat:
Repræsentavit in se pœnam facinoris,
Et ferro incubuit, quod credulitas strinxerat.
Accusatores postulârunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad centumviros.
Maligna insontem deprimit suspicio,
Quòd bona possideat. Stant patroni, fortiter
Causam tuentes innocentis feminæ.
A divo Augusto tunc petiere judices
Ut adjuvaret jurisjurandi fidem,
Quòd ipsos error implicuisset criminis.
Qui postquam tenebras dispulit calumniæ,
Certumque fontem veritatis reperit:

cet arrêt. « Que l'on punisse comme il doit l'être l'affranchi qui seul a causé tout le mal; car je crois que cette femme, qui se voit privée au même instant de son époux et de son fils, mérite plutôt la pitié que le châtiment. Si ce malheureux pere eût examiné l'atrocité des accusations; s'il eût suivi le mensonge jusque dans ses racines, il n'eût pas commis un crime si funeste à sa famille. »

L'oreille doit tout entendre, mais l'esprit ne doit pas croire légèrement, parceque souvent les coupables sont ceux de qui l'on se méfie le moins, et que ceux-là sont innocents qui sont attaqués le plus fortement par la calomnie.

Cet exemple peut encore apprendre aux gens simples à ne pas former leur jugement d'après l'opinion d'autrui, parceque les hommes excités par des passions diverses n'agissent que d'après leur inclination ou leur haine. Vous ne vous fierez bien qu'à celui que vous connoîtrez par vous-même.

Je me suis, contre ma coutume, un peu étendu sur ce sujet pour ne pas déplaire aux personnes qui m'ont reproché ma brièveté.

Luat, inquit, pœnas causa libertus mali;
Namque orbam gnato, simul et privatam viro,
Miserandam potiùs quàm damnandam existimo.
Quòd si damnanda perscrutatus crimina
Paterfamilias esset, si mendacium
Subtiliter limasset, a radicibus
Non evertisset scelere funesto domum.
Nil spernat auris, nec tamen credat statim;
Quandoquidem et illi peccant quos minimè putes,
Et qui non peccant impugnantur fraudibus.

Hoc admonere simplices etiam potest
Opinione alterius ne quid ponderent:
Ambitio namque dissidens mortalium
Aut gratiæ subscribit, aut odio suo.
Erit ille notus quem per te cognoveris.

Hæc executus sum propterea pluribus,
Brevitate nimiâ quoniam quosdam offendimus.

XI.

L'EUNUQUE A UN MÉCHANT.

Nous sommes ainsi que l'ont voulu les dieux.

Un Eunuque se prit de querelle avec un méchant homme : celui-ci après lui avoir dit les injures les plus grossieres, lui reprocha la perte de sa virilité. « Tu te crois en droit de m'insulter, reprit l'Eunuque, en me reprochant la privation de ce qui constitue ton sexe; mais apprends que j'en suis par-là plus propre au travail. Pourquoi, insensé, me rendre responsable d'un malheur dont je ne suis pas cause ? »

Il n'y a de peines honteuses que celles que l'on a mérité de souffrir.

L. 3



FABLE XI.

l Eunuque a un mechant

XI.

EUNUCHUS AD IMPROBUM.

Ut quemque deus vult esse, ita est.

Eunuchus litigabat cum quodam improbo,
Qui, super obscena dicta et petulans jurgium,
Damnum insectatus est amissi corporis.
Quin, ait, hoc unum est cur laborem validiùs,
Integritatis testes quia desunt mihi.
Sed quid fortunæ, stulte, delictum arguis?

Id demum est homini turpe quod meruit pati.

XII.

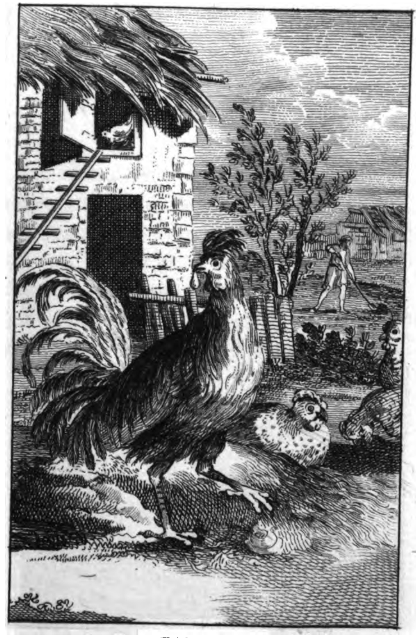
LE COQ ET LA PERLE.

La meilleure chose est souvent méprisée.

Un jeune Coq trouva un jour une perle dans du fumier qu'il grattoit pour y chercher sa nourriture. « Tu es belle, s'écria-t-il, et ce fumier est indigne de toi. Si quelque amateur t'avoit apperçue, il t'auroit déja rendue à ta splendeur premiere : quant à moi qui t'ai trouvée, et à qui la nourriture est plus nécessaire, je ne peux rien faire ni de toi ni pour toi. »

Je raconte ceci pour ceux qui ne me comprennent point.

L. 3



FABLE XII.

Le Coq et la Perle.

XII.

PULLUS AD MARGARITAM.

Optima sæpè despecta.

In sterquilinio Pullus gallinaceus,
Dum quærit escam, Margaritam reperit:
Jaces indigno, quanta res, inquit, loco!
O si quis pretii cupidus vidisset tui,
Olim redîsses ad splendorem pristinum.
Ego quòd te inveni, potior cui multò est cibus,
Nec tibi prodesse nec mihi quidquam potest.

Hoc illis narro qui me non intelligunt.

XIII.

LES ABEILLES, LES BOURDONS, ET LA GUÊPE.

L'ouvrage fait connoître l'ouvrier.

Des Abeilles avoient fait leur rayon au haut d'un chêne; les Bourdons fainéants soutinrent que ce miel étoit le leur. La contestation fut soumise à une Guêpe. Celle-ci, qui connoissoit très bien le caractere des parties, leur fit cette proposition: « Vous êtes semblables du corps et votre couleur est pareille, en sorte que l'affaire paroît douteuse; mais, pour que mon jugement ne pêche point par imprudence prenez des ruches, et travaillez chacun de votre côté, afin que par la forme des rayons et le goût du miel, je puisse savoir à qui appartient celui dont il est question ». Les Abeilles acceptent avec joie la proposition; mais les Bourdons la rejettent. Alors la Guêpe prononça ce jugement: « Il n'est pas difficile de distinguer ceux qui n'ont pu faire ce miel de ceux qui l'ont fait: c'est pourquoi je rends aux abeilles le fruit de leur travail. »

J'aurois passé cette fable sous silence si les Bourdons n'eussent pas récusé le juge qu'ils avoient d'abord accepté.

[illegible] XVII

[illegible]

L. 3.



FABLE XIII

Le's Abeilles les Bourdons et la Guepe

XIII.

APES, FUCI, ET VESPA.

Opus artificem probat.

Apes in altâ quercu fecerant favos:
Hos Fuci inertes esse dicebant suos.
Lis ad forum deducta est, Vespa judice.
Quæ genus utrumque nosset quum pulcherrimè,
Legem duabus hanc proposuit partibus:
Non inconveniens corpus, et par est color,
In dubium planè res ut meritò venerit:
Sed, ne relligio peccet imprudens mea,
Alveos accipite, et ceris opus infundite,
Ut ex sapore mellis et formâ favi,
De quìs nunc agitur, auctor horum adpareat.
Fuci recusant; Apibus conditio placet.
Tunc illa talem sustulit sententiam:
Apertum est quis non possit, et quis fecerit:
Quapropter Apibus fructum restituo suum.

Hanc præterìssem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.

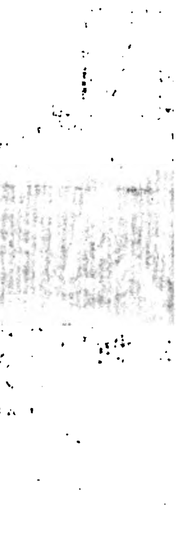
XIV.

ÉSOPE JOUANT.

Il faut se reposer pour mieux travailler.

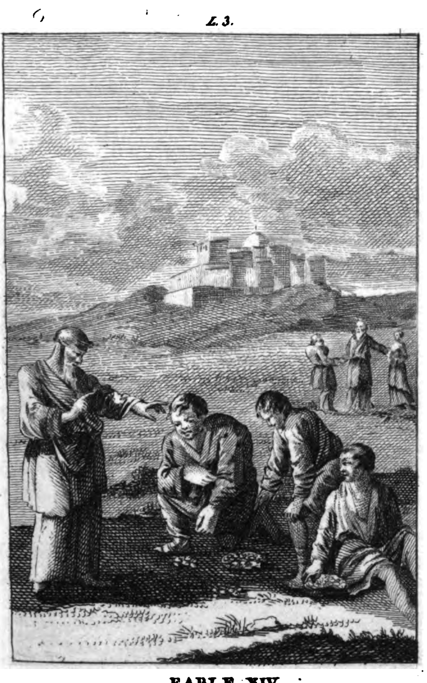
Un Athénien ayant vu Ésope au milieu d'une troupe d'enfants jouer aux noix avec eux, s'arrêta, et se mit à rire aux éclats. Le Phrygien s'en apperçut; et comme il avoit plus de sujet de se moquer des autres que d'en être le jouet, il posa au milieu de la rue un arc débandé. « Expliquez-nous, homme sage, dit-il au rieur, ce que signifie mon action ». Le peuple accourt: l'Athénien se met long-temps l'esprit à la torture pour trouver le motif de la question; il avoue enfin qu'il ne peut répondre. Ésope triomphant lui dit: « Vous aurez bientôt rompu un arc si vous le laissez toujours tendu, mais si vous le détendez il vous sera plus utile lorsque vous voudrez vous en servir. »

Ainsi le jeu est nécessaire de temps en temps pour donner du relâche à l'esprit afin qu'il puisse reprendre plus aisément le cours de ses pensées.



XIV.

L. 3.



FABLE XIV.
Esope jouant.

XIV.

AESOPUS LUDENS.

Otiare, quò labores.

Puerorum in turbâ quidam ludentem Atticus
Aesopum nucibus quum vidisset, restitit,
Et quasi delirum risit. Quod sensit simul
Derisor potiùs quàm deridendus senex;
Arcum retensum posuit in mediâ viâ:
Heus! inquit, sapiens, expedi quid fecerim.
Concurrit populus: ille se torquet diu,
Nec quæstionis positæ causam intelligit:
Novissimè succumbit. Tum victor sophus:
Citò rumpes arcum, semper si tensum habueris;
At si laxâris, quum voles erit utilis.

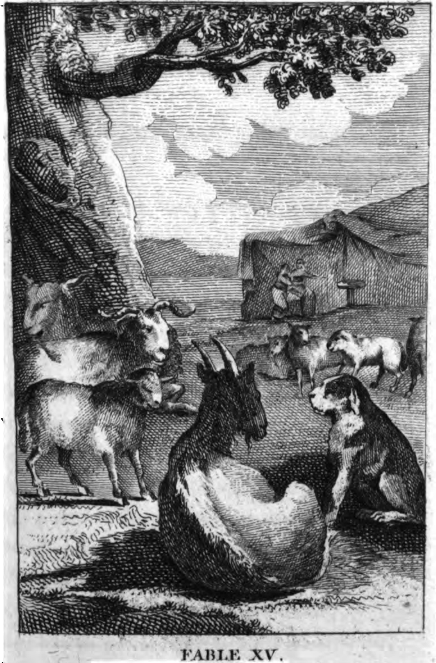
Sic ludus animo debet aliquando dari,
Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

XV.

LE CHIEN A UN AGNEAU.

Celui qui nous éleve est plus notre pere que celui qui nous a engendrés.

Un Chien trouva un Agneau qui bêloit au milieu d'un troupeau de chevres, il lui dit: « Tu te trompes, jeune insensé; ta mere n'est point ici. » Il lui montra des brebis qui paissoient plus loin. « Je ne cherche pas, répondit l'Agneau, celle qui, après avoir conçu par hasard, abandonne ensuite le fardeau qu'elle a porté pendant plusieurs mois; mais je cherche celle qui me prête ses mamelles, et qui, pour me nourrir, prive ses petits d'une portion de son lait ». — « Cependant, reprit le Chien, celle qui t'a donné le jour mérite la préférence ». — « Oh! non, répliqua l'Agneau; pouvoit-elle savoir si je naîtrois noir ou blanc? et si elle ne l'a point ignoré dois-je lui savoir gré de m'avoir fait mâle, pour attendre à tout moment le boucher qui doit m'égorger. Pourquoi préférerois-je la Brebis qui ne pouvoit empêcher ma naissance à la Chevre qui m'ayant trouvé délaissé à terre, m'a secouru et n'a cessé de me donner des marques de sa bien-



FABLE XV.

Le Chien et un Agneau.

XV.

CANIS AD AGNUM.

Qui educat pater magis quàm qui genuit.

Inter capellas Agno balanti Canis,
Stulte, inquit, erras, non est hìc mater tua:
Ovesque segregatas ostendit procul.
Non illam quæro quæ, quum libitum est, concipit,
Dein portat onus ignotum certis mensibus,
Novissimè prolapsam effundit sarcinam;
Verùm illam quæ me nutrit admoto ubere,
Fraudatque gnatos lacte, ne desit mihi.
Tamen illa est potior quæ te peperit. Non ita est:
Unde illa scivit niger an albus nascerer?
Age porrò scisset: quum crearer masculus,
Beneficium magnum sanè natali dedit,
Ut exspectarem lanium in horas singulas!
Cujus potestas nulla in gignendo fuit,
Cur hàc sit potior, quæ jacentis miserita est,
Dulcemque spontè præstat benevolentiam?

veillance. C'est l'affection, et non le *hasard, qui* fait les vrais parents. »

L'auteur a voulu prouver par-là que les hommes peuvent quelquefois méconnoître les lois *de la* nature, mais qu'ils se laissent gagner par les bienfaits.

Facit parentes bonitas, non necessitas.

His demonstrare voluit auctor versibus,
Obsistere homines legibus, meritis capi.

XVI.

LA CIGALE ET LE HIBOU.

Il est plus sûr et plus agréable d'obliger.

CELUI qui ne s'humanise avec personne trouve ordinairement la punition de son orgueil.

Un Hibou après avoir cherché la nuit sa nourriture, se retiroit dans le creux d'un arbre pour y dormir le jour; ne pouvant goûter de repos à cause d'une Cigale dont le chant aigre l'importunoit, il la pria de se taire : elle de crier plus fort. Il lui fait une nouvelle priere; mais elle s'anime encore davantage. Le Hibou, dont les paroles ne lui étoient d'aucun secours, car la Cigale s'en moquoit, employa cette ruse pour la forcer au silence: « Puisque tes chants, que l'on peut comparer aux sons du luth d'Apollon, m'empêchent de dormir, je veux boire du nectar que depuis peu m'a donné Pallas; tu peux venir si tu le trouves bon, nous en boirons ensemble ». La chanteuse qui avoit une soif ardente, eut à peine entendu louer sa voix, qu'elle vola vers le Hibou. Celui-ci sortit aussitôt de son trou, poursuivit la Cigale effrayée, la tua, et obtint ainsi après sa mort le repos qu'elle lui avoit refusé de son vivant.

L. 3.



FABLE XVI.

La Cigale et le Hibou.

XVI.

CICADA ET NOCTUA.

Humanitas et gratior et tutior.

Humanitati qui se non accommodat
Plerùmque pœnas oppetit superbiæ.
Cicada acerbum Noctuæ convicium
Faciebat, solitæ victum in tenebris quærere,
Cavoque ramo capere somnum intèrdiu.
Rogata est ut taceret; multò validiùs
Clamare cœpit. Rursus admotâ prece,
Accensa magis est. Noctua, ut vidit sibi
Nullum esse auxilium, et verba contemni sua,
Hâc est adgressa garrulam fallaciâ:
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare citharâ quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar, quod Pallas mihi
Nuper donavit; si non fastidis, veni,
Unà bibamus. Illa, quæ ardebat siti,
Simul cognovit vocem laudari suam,
Cupidè advolavit. Noctua, egressa e cavo,
Trepidantem consectata est, et leto dedit.
Sic, viva quod negârat, tribuit mortua.

XVII.

LES ARBRES CHOISIS PAR LES DIEUX.

Estimez l'arbre par ses fruits et non par son feuillage.

Les Dieux choisirent autrefois les arbres qu'ils vouloient mettre sous leur protection. Jupiter prit le chêne; Vénus, le myrte; Apollon, le laurier; Cybele, le pin; et Hercule, le peuplier. Minerve étonnée leur demanda pourquoi ils préféroient des arbres stériles. « C'est, dit Jupiter, afin que l'on ne nous accuse pas de payer par des fruits le culte que nous rendent les hommes ». — « Quant à moi, reprit Minerve, on dira ce qu'on voudra, l'olivier m'est beaucoup plus agréable à cause de son fruit ». — « O ma fille! dit alors le pere des Dieux et des hommes, que tu mérites bien que chacun vante ta sagesse! Si ce que nous faisons n'est pas utile, la gloire que nous espérons est vaine. »

Ceci nous avertit de ne rien faire qui ne soit avantageux.

L. 3.



FABLE XVII.
Les Arbres choisis par les dieux.

XVII.

ARBORES IN DEORUM TUTELA.

Fructu, non foliis, arborem æstima.

Olim, quas vellent esse in tutelâ suâ,
Divi legerunt arbores. Quercus Jovi,
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.
Minerva, admirans quare steriles sumerent,
Interrogavit. Causam dixit Juppiter:
Honore fructum ne videamur vendere.
At, me hercule, narrabit quod quis voluerit,
Oliva nobis, propter fructum, est gratior.
Tunc sic deorum genitor atque hominum sator:
O gnata, meritò sapiens dicêre omnibus:
Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.

Nihil agere quod non prosit fabella admonet.

XVIII.

LE PAON A JUNON.

Satisfait de ce qui t'est donné, n'envie rien aux autres.

Le Paon se plaignit un jour à Junon de ce qu'elle ne l'avoit pas doné d'une aussi belle voix que le rossignol, dont le chant mélodieux faisoit l'admiration des autres oiseaux, au lieu que l'on se moquoit de lui dès qu'il vouloit se faire entendre. « Tu surpasses tous les autres oiseaux en grandeur et en beauté, lui répondit la déesse pour le consoler; l'éclat des émeraudes brille à ton col, et tes plumes sont si bien peintes que quand tu déploies ta queue elle semble chargée de diamants » — « A quoi me sert une beauté muette si les autres l'emportent par l'agrément de leur voix » ?— « Les parts de chacun ont été réglées par l'ordre suprême des destins, reprit Junon : ils t'ont donné la beauté ; ils ont donné la force à l'aigle; la douceur du chant au rossignol, au corbeau l'avantage de marquer de bons augures; celui d'annoncer les présages à la corneille; et chacun est satisfait de la voix qu'il a. »

Ne desire pas ce qu'on ne t'a point donné, de peur que l'on ne te punisse de tes plaintes.

L. 3.



FABLE XVIII.

Le Paon a Junon.

XVIII.

PAVO AD JUNONEM.

Tuis contentus, ne concupiscas aliena.

Pavo ad Junonem venit, indignè ferens
Cantus luscinii quòd sibi non tribuerit:
Illum esse cunctis avibus admirabilem;
Se derideri, simul ac vocem miserit.
Tunc, consolandi gratiâ, dixit dea:
Sed formâ vincis, vincis magnitudine;
Nitor smaragdi collo præfulget tuo,
Pictisque plumis gemmeam caudam explicas.
Quò mî, inquit, mutam speciem, si vincor sono?
Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ:
Tibi forma, vires aquilæ, luscinio melos,
Augurium corvo, læva cornici omina,
Omnesque propriis sunt contentæ dotibus.

Noli adfectare quod tibi non est datum,
Delusa ne spes ad querelam recidat.

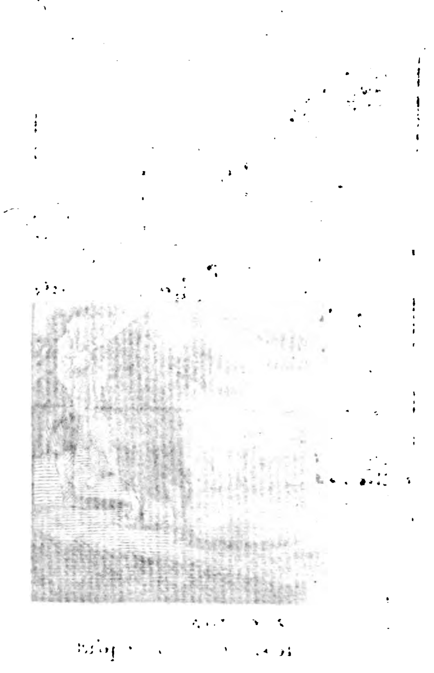
XIX.

ÉSOPE A UN MAUVAIS PLAISANT.

Beaucoup ne sont hommes que de nom et point d'effet.

Un maître qui n'avoit qu'Ésope seul pour tous esclaves lui ordonna d'apprêter le souper plutôt que de coutume. Après avoir cherché inutilement du feu dans plusieurs maisons il en trouva enfin; mais comme il étoit éloigné de chez lui il passa au milieu du marché pour abréger son chemin. Un mauvais plaisant lui cria du milieu de la populace: « Ésope que fais-tu ici avec ta lumiere en plein soleil » ? — « Je cherche un homme », répondit Esope, et il continua son chemin sans s'arrêter.

Si cet importun comprit le sens de ces paroles, il dut s'appercevoir qu'Esope ne l'avoit point considéré comme un homme, et qu'il s'étoit attiré cette réponse en voulant plaisanter ce sage vieillard dans le moment où il avoit le plus à faire.



L. 3.



FABLE XIX.
Esope a un mauvais plaisant.

XIX.

AESOPUS AD GARRULUM.

Multi homines nomine, non re.

Aesopus domino solus quum esset familia,
Parare cœnam jussus est maturiùs.
Ignem ergo quærens, aliquot lustravit domos;
Tandemque invenit ubi lucernam accenderet.
Tum circumeunti fuerat quòd iter longius,
Effecit brevius, namque rectà per forum
Cœpit redire. Et quidam e turbâ Garrulus:
Aesope, medio sole, quid cum lumine?
Hominem, inquit, quæro. Et abiit festinans domum.

Hoc si molestus ille ad animum rettulit,
Sensit profectò se hominem non visum seni,
Intempestivè qui occupato adluserit.

XX.

L'ANE ET LES PRETRES.

Bien malheureux celui qui l'est après sa mort quand il l'a été durant sa vie.

Le malheureux, après avoir mené une vie déplorable, est souvent poursuivi au-delà du tombeau par la fatalité.

Des Prêtres de Cybele menoient avec eux un Ane pour porter le produit de leur quête. Cet animal étant mort de fatigue et des coups qu'il recevoit, ils l'écorcherent, et firent un tambour avec sa peau. Peu de temps après on leur demanda ce qu'étoit devenu leur fidele compagnon. — « Il espéroit, répondirent-ils, trouver le repos à sa mort; mais vous voyez combien d'autres coups tombent encore sur ses restes. »

FIN DU TOME PREMIER.

[illegible]

Le malheur [illegible]

[illegible] de fatigue [illegible]

[illegible] peau. [illegible]

[illegible]

[illegible] DU TOM[illegible]



FABLE XX.

l'Ane et les Prêtres.

XX.

ASINUS ET GALLI.

Miserrimus qui, in vitâ miser, post mortem miserior.

Qui natus est infelix, non vitam modò
Tristem decurrit, verùm post obitum quoque
Persequitur illum dura fati miseria.
  Galli Cybebes circùm in quæstus ducere
Asinum solebant, bajulantem sarcinas.
Is quum labore et plagis esset mortuus,
Detractâ pelle, sibi fecerunt tympana.
Rogati mox a quodam, delicio suo
Quidnam fecissent; hoc locuti sunt modo:
Putabat se post mortem securum fore.
Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

VOLUMINIS PRIMI FINIS.

TABLE DES FABLES

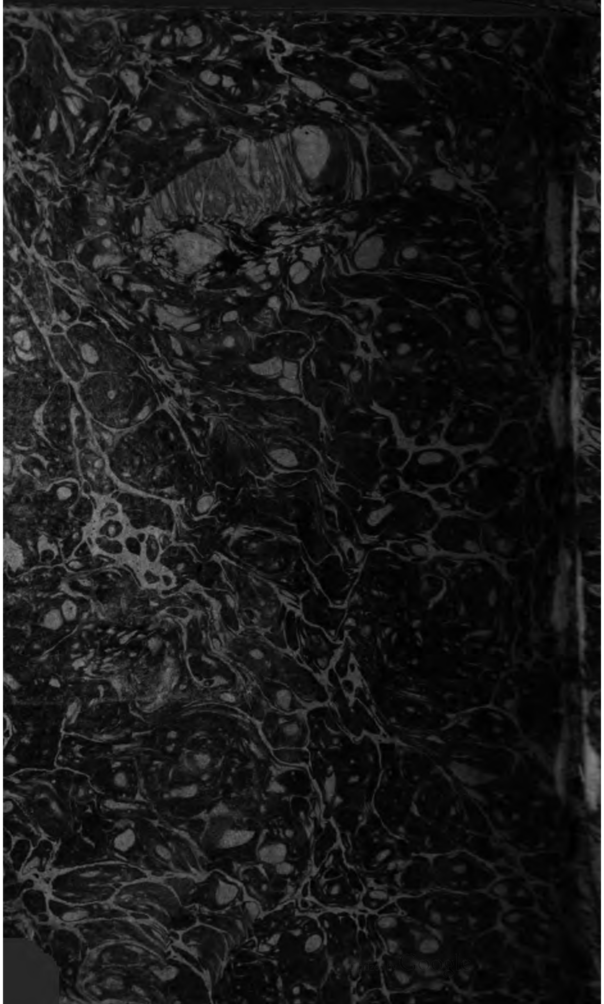
CONTENUES DANS CE 1er VOLUME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIEME.

FIN DE LA TABLE.




Digitized by Google

